

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE 2024

ÉDITO

● En 2024, la finance se trouve plus que jamais à un carrefour décisif, dans un monde en plein bouleversement. Son rôle d'acteur du changement a rarement été aussi crucial et complexe. Chez Ostrum AM, nous croyons fermement que l'investissement responsable doit servir de levier pour favoriser une transition vers un avenir plus durable et un monde plus résilient.

● Pourtant, nous nous devons de reconnaître que nous faisons désormais face à un mouvement préoccupant, nourri par l'influence grandissante des populismes et le ralentissement des engagements en matière de lutte contre le changement climatique dans certaines parties du monde. Les tensions géopolitiques et les crises économiques successives alimentent un climat de défiance qui remet en question des décennies de progrès en matière de réglementation environnementale et sociale. En Europe, il est crucial de veiller à ce que les avancées réalisées ne soient pas remises en cause, tout en soulignant l'importance d'adapter nos cadres législatifs aux réalités actuelles, comme en témoignent les récentes initiatives visant à simplifier cette réglementation. C'est en conciliant ces deux impératifs que nous pourrons construire un avenir pérenne.

● Face à ces défis, il est d'autant plus impératif de veiller à ce que les capitaux confiés par nos investisseurs soient alloués avec discernement et responsabilité. Pour ce faire, nous avons récemment créé la Direction des Transitions Durables, un pas supplémentaire pour renforcer notre gestion ESG et toujours mieux accompagner nos clients dans l'élaboration de leur propre politique ESG.

● Ainsi, Ostrum AM continue à s'engager à investir de manière responsable avec, en 2024, 42 milliards d'euros d'obligations durables sous gestion et un fonds article 9 dédié à la transition juste, écologique et sociale. Nous mettons en œuvre, par ailleurs, des politiques sectorielles rigoureuses et des pratiques d'exclusion adaptées. Le dialogue avec les entreprises dans lesquelles nous investissons constitue un pilier essentiel de notre stratégie, en complément de notre politique active de vote. En 2025, nous prévoyons ainsi de renforcer la mise en œuvre et le suivi de nos engagements, au service de nos investisseurs.

● Nous sommes également convaincus que nos collaborateurs sont des acteurs clés de notre transformation. C'est pourquoi nous veillons à les impliquer dans la vie et la stratégie de l'entreprise, tout en favorisant la diversité et l'inclusion au sein de nos équipes.

● En tant qu'acteurs de la finance, nous devons incarner les valeurs que nous prônons. Nous agissons pour réduire notre empreinte carbone à travers une approche en trois volets : mesurer, réduire et compenser.

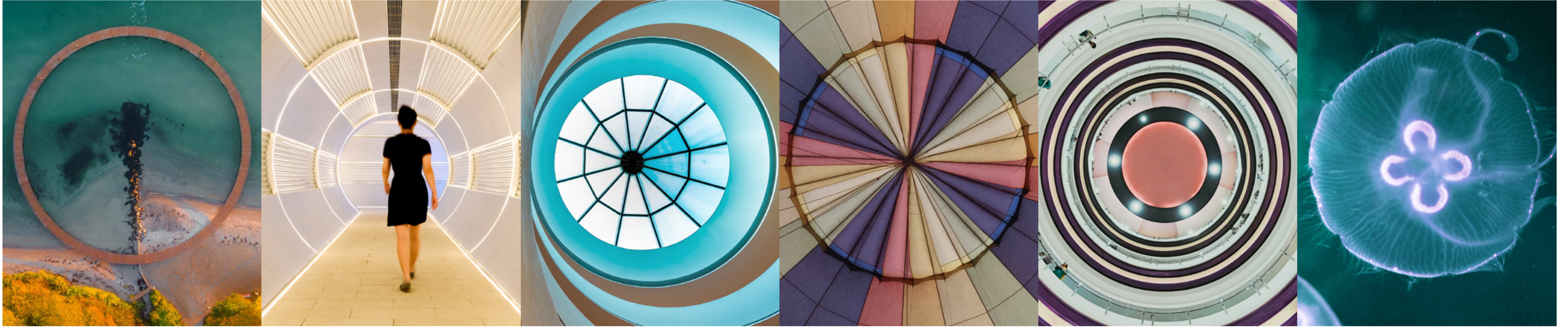
● L'influence que nous exerçons ne se limite pas à nos investissements : elle s'étend à notre écosystème tout entier. C'est pourquoi nous participons activement aux instances de place et aux initiatives collaboratives pour promouvoir des standards efficaces en matière d'ISR-RSE.

● En 2025, notre ambition est de renforcer encore davantage notre politique RSE et notre gestion ESG, en consolidant notre gouvernance et en impliquant toutes les parties prenantes. Nous sommes notamment déterminés à accompagner nos clients dans leur transition durable, avec le développement d'une approche « brown to green » intégrée à notre gestion.

● Nous réaffirmons notre positionnement face aux enjeux à venir, avec l'objectif d'être un moteur de transformation positive pour notre société et notre planète, tout en demeurant vigilants face aux défis qui se présentent à nous.

Olivier Houix,
Directeur général
d'Ostrum Asset Management





NOTRE RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Nous plaçons la responsabilité sociétale au cœur de notre métier de gérant d'actifs et de notre fonctionnement en tant qu'entreprise.

Engagés de longue date dans l'investissement responsable, nous nous attachons tant à coconstruire avec nos clients une relation durable fondée sur la responsabilité et la transparence, qu'à être un employeur et une entreprise exemplaires, avec un impact positif sur la société qui nous entoure.

NOTRE MISSION

« Prolonger les engagements de nos clients par l'investissement et ainsi contribuer à leurs côtés à assurer les projets de vie, la santé et la retraite des citoyens. »

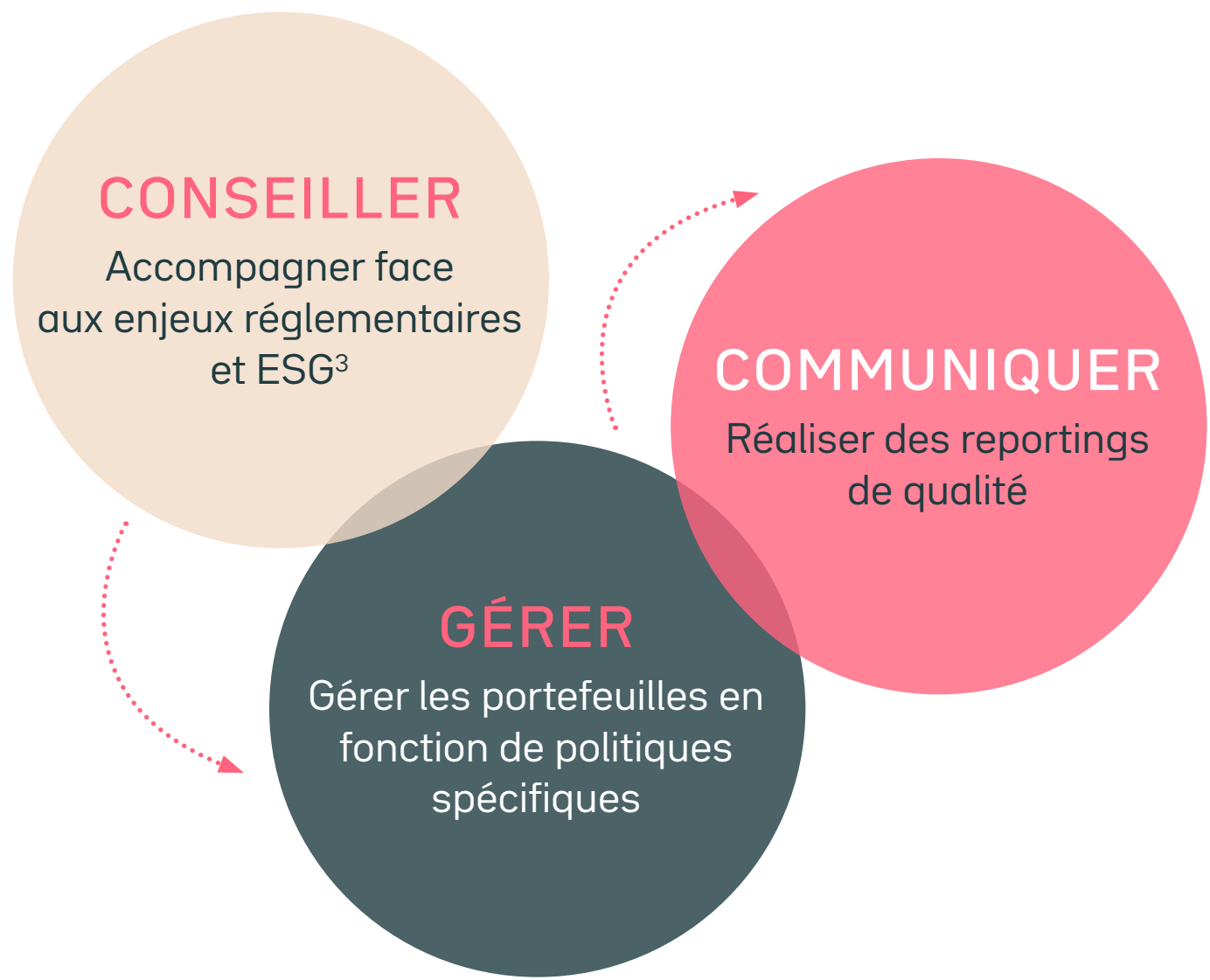
ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS



AMPLIFIER VOTRE POUVOIR D'AGIR

Acteur historique de l'investissement responsable¹, Ostrum AM figure parmi les leaders européens de la gestion institutionnelle². Nous accompagnons nos clients opérant avec des contraintes de passif en leur proposant une offre globale sur l'ensemble de la chaîne de valeur : de la gestion d'actifs, notre cœur de métier, aux services dédiés à l'investissement.

UNE OFFRE GLOBALE POUR COUVRIR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'INVESTISSEMENT



1. Ostrum AM est l'une des premières sociétés de gestion françaises à avoir signé les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (PRI), en 2008. En savoir plus : www.unpri.org. 2. Investment & Pensions Europe (IPE) TOP 500 Asset Managers 2023 a classé Ostrum AM, au 9^e rang des plus importants gestionnaires d'actifs au 31/12/2022. Les références à un classement ne préjugent pas des résultats futurs de la société de gestion. 3. Environnement, social et gouvernance. 4. Ostrum AM est issu de la filialisation, au 1^{er} octobre 2018, des gestions obligataires et actions d'Ostrum AM précédemment Natixis AM. Le premier fonds socialement responsable proposé par Ostrum Asset Management, Natixis Impact Nord Sud Développement a été lancé en 1985. Un large éventail de fonds ISR et de solidarité sociale a depuis été développé. 5. Source Ostrum AM au 31/12/24 6. Source Morningstar, 31/12/2024. En % d'encours de fonds ouverts, hors fonds monétaires et fonds non inclus dans le périmètre de notation Morningstar.

NOTRE OBJECTIF

Apporter à nos clients les meilleurs résultats d'investissement pour leur permettre de réaliser leurs objectifs financiers de long terme.

GESTION D'ACTIFS + de 40 ans d'historique⁴

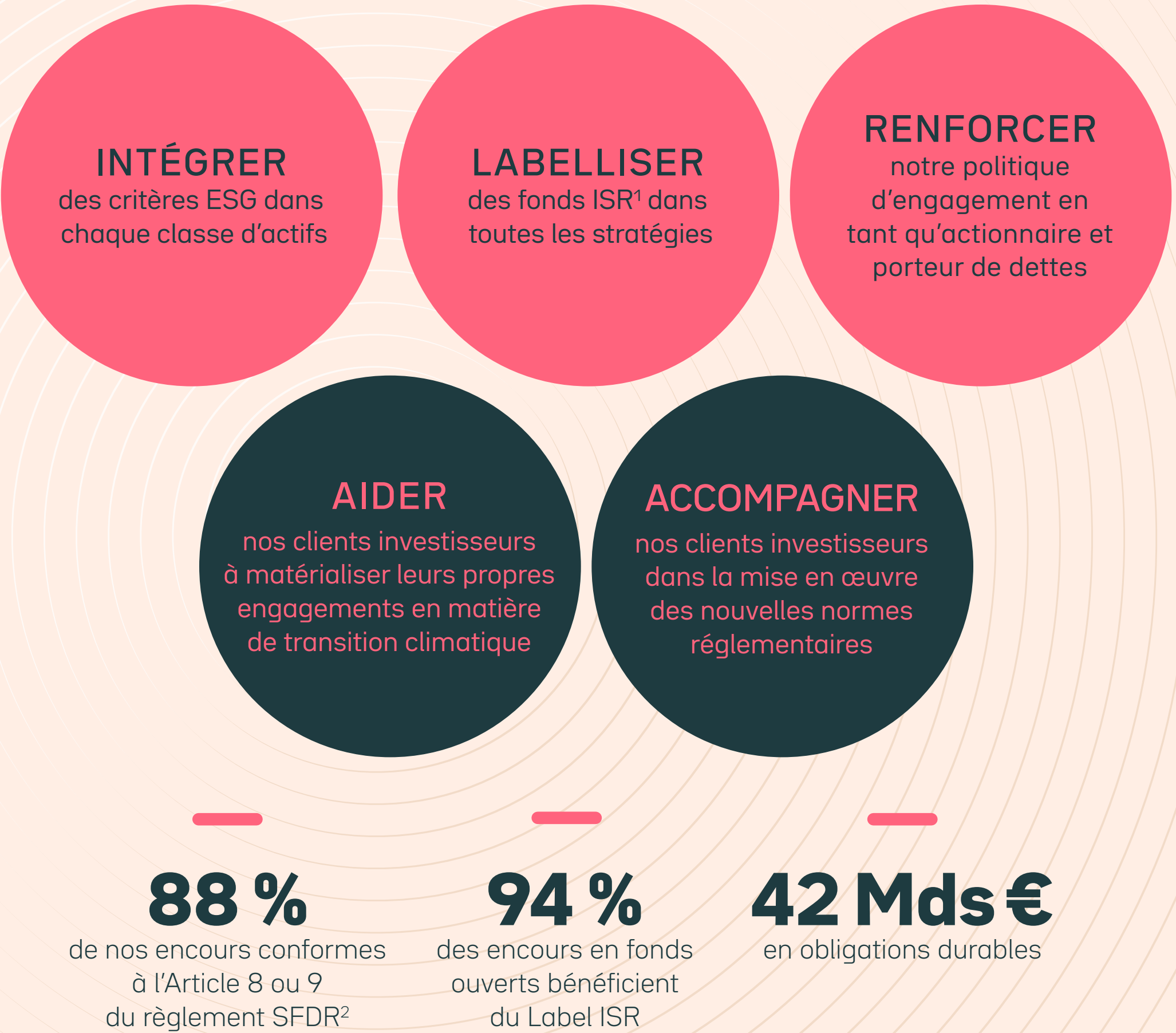
Encours globaux sous gestion

416 Mds €⁵

61 % de nos fonds notés 4 ou 5 étoiles Morningstar⁶

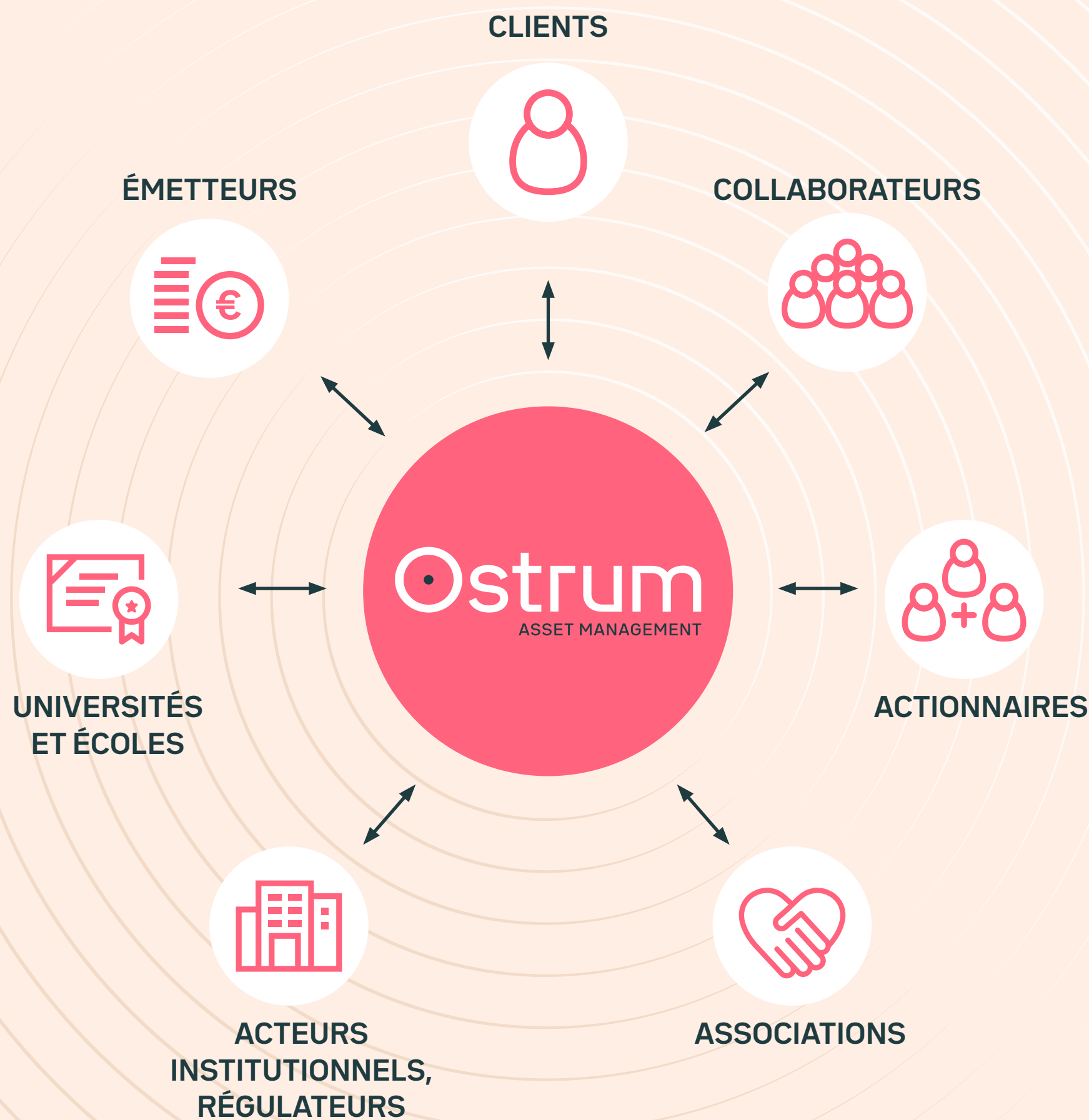
140 professionnels de l'investissement

INTÉGRER LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DANS NOS INVESTISSEMENTS



Source : Ostrum AM au 31/12/2024. 1. Investissement socialement responsable. Créé par le ministère des Finances, le label ISR vise à rendre plus visibles les fonds d'investissement socialement responsables auprès des épargnants. Plus d'informations : www.llelabelisr.fr — Les références à un classement, label, prix ou notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire. 2. Le règlement européen dit Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) est entré en application le 10 mars 2021. Il fournit une classification des produits financiers en fonction de leurs caractéristiques extra-financières. Les produits Article 9 sont assortis d'un objectif de développement durable. Les produits Article 8 font la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales.

UN DIALOGUE CONSTANT AVEC NOS PARTIES PRENANTES



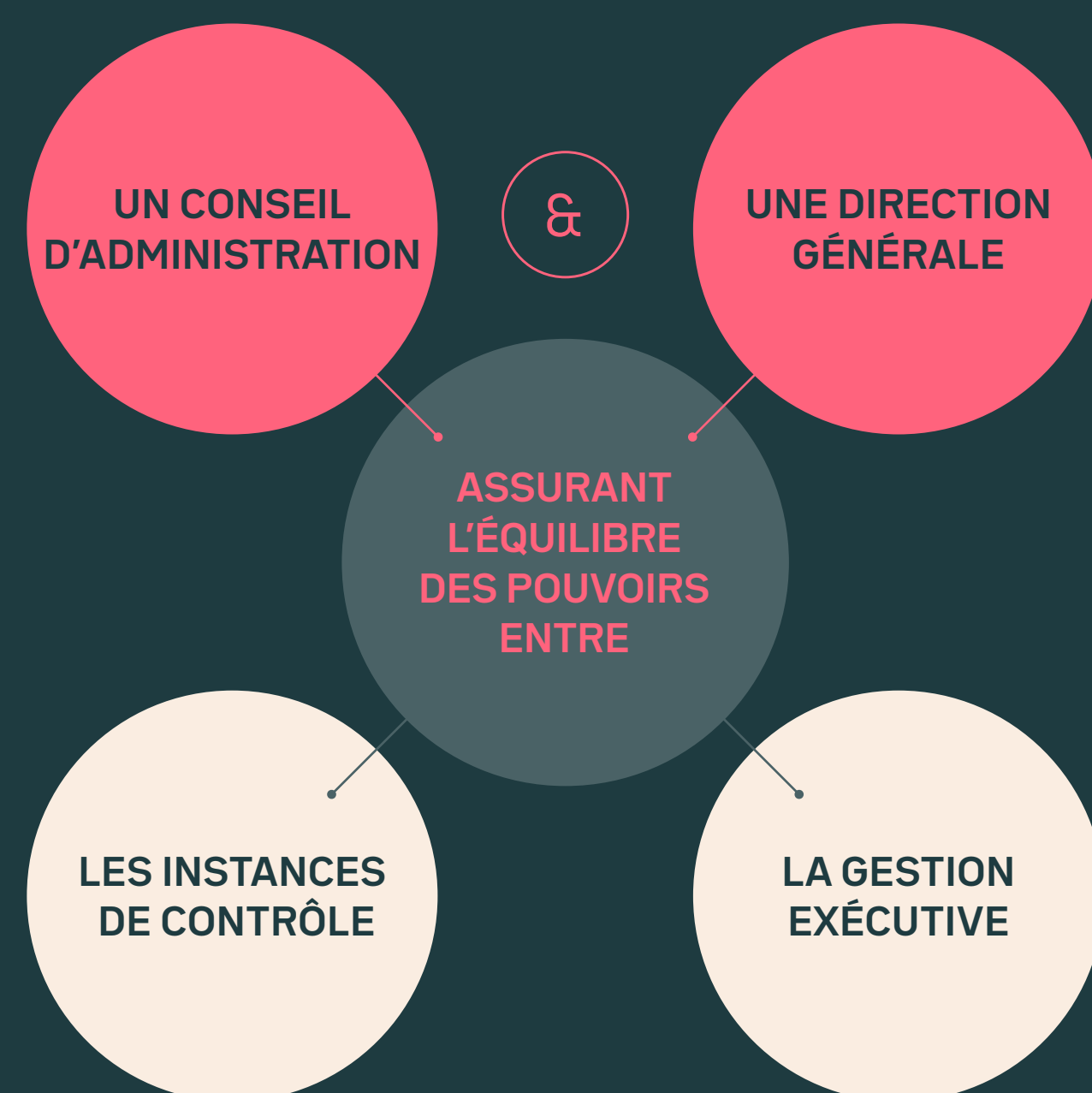
PARTIES PRENANTES	 CLIENTS	 COLLABORATEURS	 ACTIONNAIRES	 ASSOCIATIONS	 ACTEURS INSTITUTIONNELS, RÉGULATEURS	 ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	 ÉMETTEURS
	• Entreprises • Investisseurs institutionnels • Investisseurs particuliers • Plateformes de distribution	• Collaborateurs d'Ostrum AM • Représentants du personnel et syndicats	• Actionnaires Natixis et Natixis Investment Managers (Natixis IM)	• Article 1	• Autorités de régulation financière • Instances de place	• Universités et écoles de commerce et de finance	• Entreprises • États
MODE DE RELATION	• Réponses à des questionnaires • Appels d'offres et propositions de gestion • Conseil, élaboration et gestion de produits • Création et modification des contrats • Communications et informations économiques et financières • Comités de gestion, de crédit, ISR, de suivi de projet • Séminaires, réunions de travail • Échanges informels, déjeuners clients • Visites in situ • Due diligences opérationnelles	• Supports d'information internes • Réunions d'information trimestrielles des collaborateurs • Réunions mensuelles des managers • Forum trimestriel des Ambassadeurs (40 représentants de tous les métiers) • Conférences • Comités spécifiques (ex. CSE, CSSCT, négociations)	• Multiples réunions et comités	• Présentations d'Ostrum AM • Échanges et mécénat de compétence	• Participation active à de nombreux groupes et instances de place, nationaux et internationaux • Transmission d'informations et de documents pour contrôle et audit	• Partenariat : mentorat, présentation aux étudiants, forums de recrutement • Accueil de stagiaires et d'étudiants en contrat d'apprentissage ou d'alternance	• Vote aux assemblées générales • Dialogue avec les entreprises (émetteurs de dettes et d'actions) • Déclarations d'investisseurs visant des secteurs privés et publics • Coalition d'investisseurs

NOTRE GOUVERNANCE

Notre gouvernance est équilibrée pour assurer l'autonomie de gestion de notre activité, tout en protégeant les intérêts de nos clients, de l'entreprise et de nos parties prenantes sur le long terme.

Elle est conforme aux principes de gouvernance des filiales de notre groupe et à nos obligations réglementaires.

Elle est composée de :



Notre actionnariat

Natixis Investment Managers est actionnaire à 100 % d'Ostrum AM. Natixis Investment Managers appartient au Groupe BPCE, le deuxième groupe bancaire en France.

Un conseil d'administration pluriel

Il assure une représentation équilibrée :

- De notre groupe actionnarial ;
- De nos réseaux bancaires partenaires ;
- Des représentants de notre union économique et sociale (deux représentants assistent aux réunions sans voix délibérative).

Sa composition permet au Conseil de garantir son indépendance dans l'exercice de ses missions, dans l'intérêt à long terme de l'entreprise et de ses actionnaires.

Son rôle

Une veille sur la qualité des services :

Le Conseil d'administration s'assure de la qualité des services proposés aux clients distributeurs, notamment aux réseaux des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

Une supervision des sujets ESG et climat

Le conseil d'administration valide les décisions stratégiques, en lien notamment avec notre démarche de gestion responsable vis-à-vis de nos parties prenantes.

60 %
des membres
du conseil
d'administration sont
des femmes

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Stéphanie Paix,
Senior Advisor, Groupe BPCE

ADMINISTRATEURS

Cédric Glorieux,
Directeur Produits et Solutions —
Banque de Proximité et Assurances
— Groupe BPCE

Christophe Lanne,
Directeur des ressources humaines
et de la transformation de Natixis IM

Jennifer Baert,
General Counsel de Natixis

Nathalie Bricker,
Directrice générale adjointe
de Natixis IM

Notre équipe dirigeante

Le comité exécutif favorise une réflexion collégiale et transversale sur les orientations stratégiques de l'entreprise.

9 membres représentatifs de lignes de métiers et des fonctions clés de la société

56 % des membres du comité exécutif sont des femmes

COMITÉ EXÉCUTIF

Olivier Houix,
Directeur général

Rémi Ardaillou,
Directeur des risques

Emmanuel Bourdeix,
Directeur des gestions quantitatives

Vanessa Casano,
Secrétaire générale

Gaëlle Malléjac,
Directrice des gestions

Matthieu Mouly,
Directeur du développement

Emmanuelle Portelle,
Directrice des contrôles permanents

Sylvie Soullère Guidat,
Directrice des ressources humaines

Gaëlle Théaud-Gautheron,
Directrice des opérations
et de la transformation

FAIRE DE NOS COLLABORATEURS LES ACTEURS DE NOTRE TRANSFORMATION

Ostrum AM fait de l'engagement de ses collaborateurs la clé de voute de sa stratégie RSE en leur donnant les moyens de s'impliquer activement dans sa relation avec ses différentes parties prenantes. Ils sont ainsi acteurs des évolutions de notre fonctionnement interne, de nos métiers et de notre engagement pour répondre aux grands enjeux sociétaux et environnementaux.

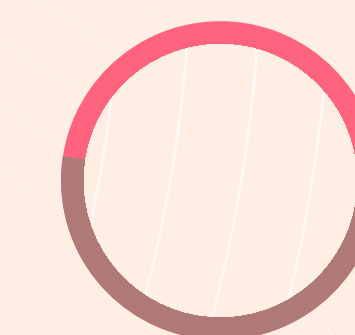
En parallèle, nous renforçons encore le déploiement de notre politique d'employeur responsable afin, en particulier, de favoriser l'inclusion de toutes les diversités au sein de nos équipes et de permettre à chacun de développer ses compétences.

NOS ENJEUX 2024

- 1 Mieux engager nos collaborateurs dans la vie et la culture de l'entreprise
- 2 Accompagner nos collaborateurs dans les changements sociétaux à travers des projets structurants
- 3 Favoriser la diversité et l'inclusion sous toutes ses formes



254
collaborateurs¹



45 %
de femmes
55 %
d'hommes



9 ans
d'ancienneté moyenne
dans la société



95,3 %
des collaborateurs ont
reçu une formation



95 %
de collaborateurs
pratiquent le télétravail



7,2 %
des collaborateurs
sont en alternance

NOS AMBITIONS 2025

- Engager nos collaborateurs grâce à une vision stratégique claire et transparente, et leur apporter une bonne compréhension de notre fonctionnement ;
- Faire vivre notre culture d'entreprise ;
- Accompagner nos collaborateurs dans leur montée en compétence ;
- Favoriser la diversité et l'inclusion sous toutes ses formes.

¹. CDI au 31/12/2024.

PARTAGER POUR MIEUX S'ENGAGER

NOURRIR UN COLLECTIF AU SERVICE D'UNE AMBITION

1 Donner une vision commune

Après avoir mobilisé les collaborateurs pour mener une réflexion commune sur la déclinaison de la stratégie de l'entreprise, le Comité Exécutif a présenté en 2024 son plan 2025-2030, comprenant quatre ambitions stratégiques, ainsi que dix chantiers devant permettre de les atteindre.

Chaque chantier compte un sponsor, membre de la Direction, et un chef de chantier, issu des métiers concernés. Les travaux de ces chantiers sont suivis dans le temps et communiqués à l'ensemble des collaborateurs lors d'une réunion trimestrielle. Une méthodologie spécifique a été définie afin d'aider les collaborateurs à accorder leurs priorités avec celles d'Ostrum AM, de leur permettre de tous avancer dans la même direction, et assurer ainsi une cohérence globale entre la vision et l'exécution.

OBJECTIF 2025

Partager les feuilles de route des métiers et dérouler la méthodologie assurant l'alignement des objectifs de chacun.

2 Créer de la transversalité

En 2024, Ostrum AM a mis en place trois communautés qui répondent à trois objectifs distincts :

- Le Cercle informe l'ensemble des collaborateurs de la stratégie, du développement et des actualités de l'entreprise.
- Le Forum des Ambassadeurs est un espace de partage, d'échanges et de coopération autour de la stratégie de l'entreprise. Il est composé d'une quarantaine de personnes représentant tous les métiers.
- Les ateliers de partage des bonnes pratiques managériales créent un espace de co-développement et de partage d'expérience autour de la thématique du management.

Une newsletter interne mensuelle, l'EchO d'Ostrum, qui explique la stratégie, présente les projets en cours et met en avant les collaborateurs, vient compléter ce dispositif.

OBJECTIF 2025

Co-construire les fondamentaux d'Ostrum AM basés sur des valeurs partagées.

CONVICTION

« Ce partage autour de nos ambitions stratégiques ne se limite pas à des actions ponctuelles, mais constitue de véritables catalyseurs pour l'adhésion à notre vision commune. En intégrant des moments festifs, nous favorisons en parallèle le lien social entre nos collaborateurs, nous permettant de mieux nous connaître, ce qui est essentiel pour travailler ensemble de manière plus efficace et harmonieuse. »

Fanny Galène Biard,
Responsable Communication Interne



FAVORISER L'ÉNERGIE COLLECTIVE

Implication et convivialité

De multiples actions ont permis d'impliquer les collaborateurs dans la vie et la culture d'entreprise :

- Des événements festifs rassemblant les collaborateurs pour un moment de convivialité et de partage en fin d'année et à l'occasion de la fête de la musique ;
- Une rencontre avec Amandine Buchard, athlète soutenue par Ostrum AM, doublement médaillée lors des Jeux Olympiques de Paris 2024 ;
- L'organisation annuelle du Family Day qui permet aux enfants de collaborateurs, âgés de 4 à 10 ans, de participer à des activités ludiques tout en découvrant l'entreprise ;
- Des vidéos plus ou moins formelles pour mieux se connaître, partager des points de vue.



Rencontre avec Amandine Buchard, athlète doublement médaillée lors des JO de Paris 2024



Focus sur le Welcome Day

En 2024, Ostrum AM a organisé son premier Welcome Day à l'attention des stagiaires et alternants.

Cette matinée d'échanges, de découverte et de convivialité, bien plus qu'un simple événement, est l'occasion pour tous les alternants et stagiaires de tisser des relations durables, d'accélérer ainsi leur intégration et de découvrir les opportunités qui les attendent au sein d'Ostrum AM.

Par ailleurs, deux newsletters « Welcome Onboard » et « Happy Mobility » présentent les nouveaux arrivants, ainsi que les mobilités internes à l'entreprise.

Une opportunité pour les enfants des collaborateurs de découvrir le monde de la finance

Cette année, Ostrum AM a accueilli les enfants des collaborateurs qui souhaitent faire leur stage de découverte de seconde générale dans un établissement financier. Une occasion pour les jeunes de découvrir les différentes facettes des métiers de la gestion d'actifs.

FACILITER LE QUOTIDIEN DES COLLABORATEURS

Dans un contexte de généralisation du travail hybride, Ostrum AM a mis en place une organisation qui vise à garantir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Autonomie et flexibilité, les clés du télétravail

Depuis 2015, Ostrum AM encourage le développement du télétravail. Le mode d'organisation hybride, combinant distanciel et présentiel, permet une grande flexibilité et une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.

Il offre ainsi un cadre de travail plus souple avec des temps sur site pour favoriser des moments d'échanges et maintenir la cohésion d'équipe, et des temps en télétravail propices à la concentration. Le télétravail concourt également à l'évolution du mode d'organisation vers plus de délégation, celle-ci induisant responsabilisation et autonomie des collaborateurs.

Accompagner le travail en mode hybride

Notre intranet recrée dans l'univers digital notre « place du village ». Il permet d'accéder à toutes les informations et aux outils utiles au quotidien des collaborateurs en un seul clic, sur site ou en télétravail. De nouvelles rubriques sont venues enrichir cet outil en 2024. Des chartes de bonnes pratiques sur la tenue des réunions et sur le management en travail hybride, ainsi que des communications aux collaborateurs et aux managers rappellent les bons usages à adopter pour faciliter le travail hybride : se déplacer en salle de réunion lorsque l'on est sur site, activer sa caméra, etc.

10 jours
par mois de télétravail

100 %
des collaborateurs
éligibles au télétravail

95 %
des collaborateurs
pratiquent le télétravail

Des services pour le bien-être des salariés

De nombreux services sont proposés pour faciliter le quotidien de nos collaborateurs et faire d'Ostrum AM un lieu où il fait bon travailler :



Un service pour les aidants

Depuis 2023, un service d'accompagnement à destination des collaborateurs aidants familiaux, mis en place par le CSE, est assuré par la société Responsage. Une équipe d'assistantes sociales répond à toutes les questions des collaborateurs et les aide à mettre en œuvre des solutions pour faciliter leur quotidien et celui de leurs proches.



Une conciergerie

Pressing, coiffure, esthétique, vente d'objets du quotidien, séances de gymnastique et de yoga : la conciergerie propose de nombreux services au sein même de l'immeuble d'Ostrum AM.



Un réseau de crèches

Des places de crèches sont disponibles dans les 1900 crèches des réseaux Babilou et 1001 crèches. Les collaborateurs d'Ostrum AM ont également accès au service Babirelais, pour des accueils occasionnels.



Des salles de sport

Des salles de sport sont à la disposition des salariés près des immeubles des différentes implantations parisiennes pour leur permettre de prendre soin de leur santé. Les collaborateurs peuvent également s'inscrire à de nombreuses associations sportives du groupe.



Un parking à vélos

Pour encourager à la mobilité douce, un parking sécurisé permet d'abriter les vélos dans l'immeuble.

PERMETTRE À NOS COLLABORATEURS DE MONTER EN COMPÉTENCES

Dans un secteur en forte évolution, nous sommes convaincus que permettre à nos collaborateurs de développer leurs compétences est un levier-clé pour soutenir notre performance, conserver notre leadership et nos capacités d'innovation. Ce levier permet aussi d'offrir à chacun de nouvelles perspectives professionnelles.

Développer les compétences « cœur de métier »

Engagés à renforcer l'expertise et l'employabilité de nos collaborateurs, nous proposons de très nombreuses formations de formats variés et intégrant l'ensemble des compétences qui leur sont nécessaires.

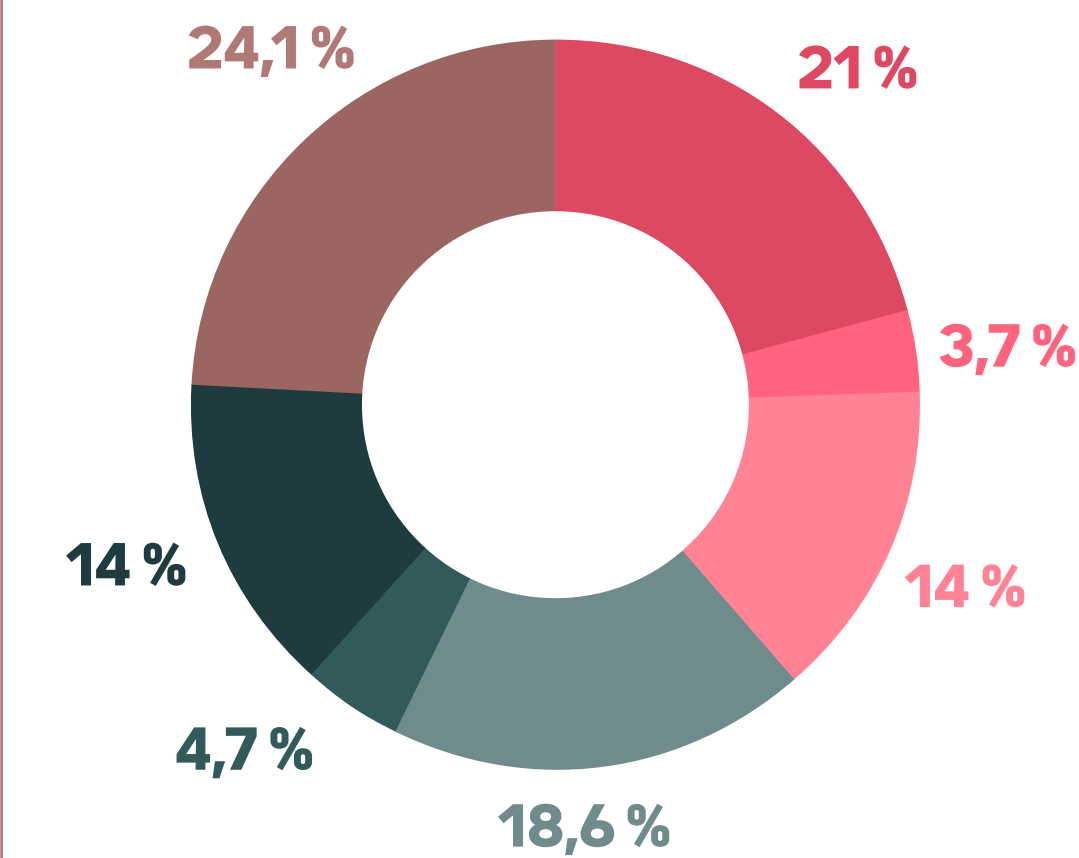
Sensibiliser à l'intelligence artificielle

En 2024, 100 % des collaborateurs ont été invités à suivre des formations à l'IA générative, pour apprendre à optimiser son utilisation, se perfectionner, découvrir des cas d'usage adaptés au secteur de la finance et s'entraîner avec des cas pratiques.

OBJECTIFS 2025

- Proposer à 100 % des collaborateurs des formations pour progresser dans l'utilisation des outils numériques collaboratifs ;
- Nommer des experts en IA ;
- « Coacher » 100 % des nouveaux managers.

THÈMES DES FORMATIONS



- Risques et réglementation
- Métier
- Langues
- Formations généralistes
- Formations diplômantes ou certifiantes
- Bureautique et informatique
- Autres formations

Source : Ostrum AM – 31/12/2024.

6 041 h

de formation réalisées
[dont 20 % en e-learning]¹

95,3 %

des collaborateurs ont reçu
une formation

45

collaborateurs ont suivi une
formation diplômante ou
certifiante en 2024

24 000

formations accessibles en libre
service pour nos collaborateurs
sur la plateforme LinkedIn
Learning

¹. Données consolidées provisoires au 06/03/2025 représentant a minima 90 % des heures effectuées sur l'année.

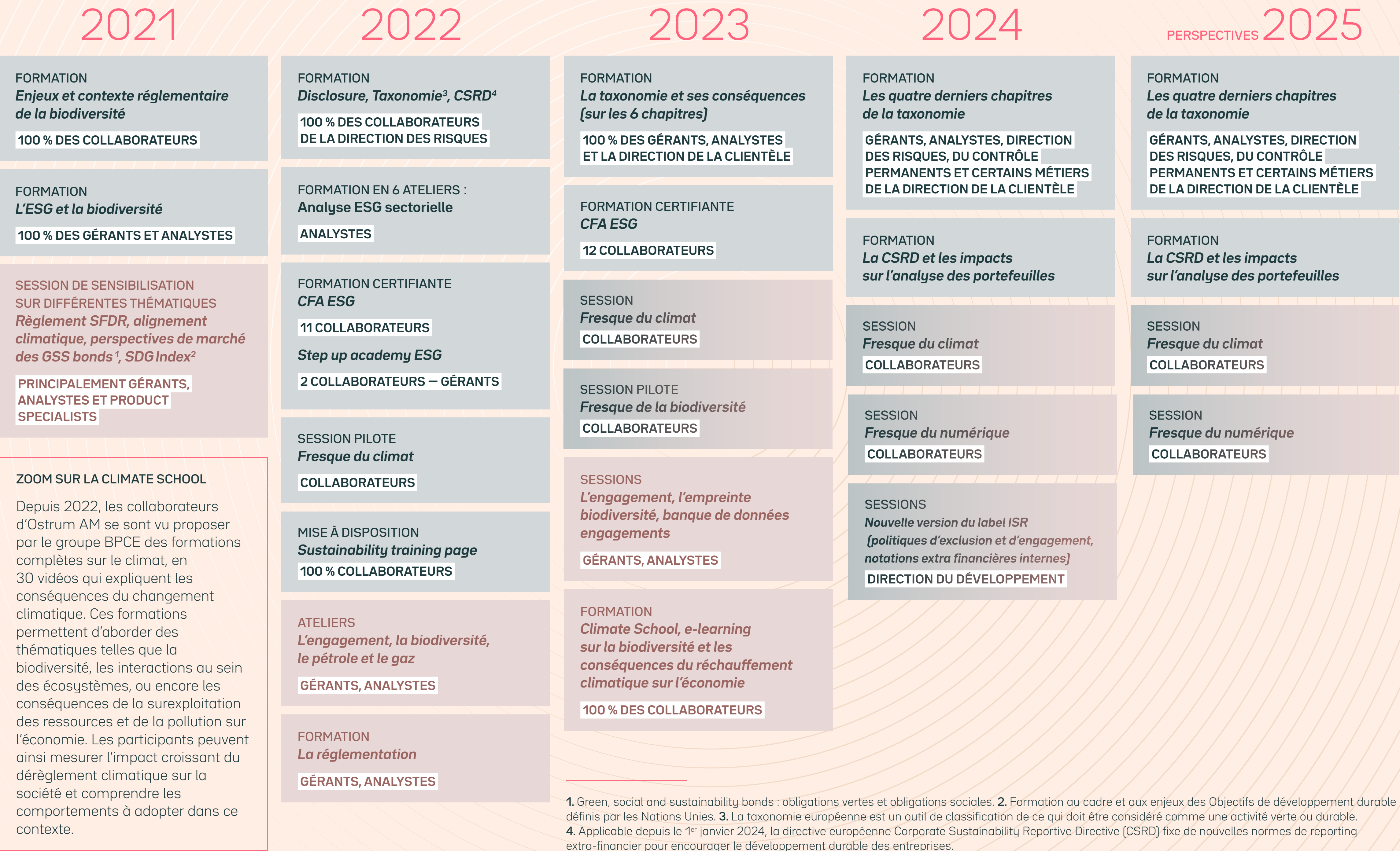
PANORAMA DES FORMATIONS ESG 2021-2025

DES FORMATIONS
ET SENSIBILISATIONS
EN CROISSANCE

Les enjeux ESG au cœur de nos actions de formation

La finance durable est au cœur de la stratégie d’Ostrum AM dans un contexte réglementaire, environnemental et social de plus en plus exigeant sur ces questions. Notre plan de formation dédié aux enjeux ESG vise à :

- Sensibiliser l’ensemble de nos collaborateurs, quel que soit leur métier, aux enjeux de la finance durable ;
- Nous assurer de la bonne adhésion à nos enjeux dans ce domaine ;
- Accroître l’expertise de nos équipes.



DIVERSITÉ ET INCLUSION : UNE PLACE POUR TOUS LES TALENTS

Parce que la diversité de nos collaborateurs est une véritable source d'innovation et de créativité pour notre entreprise, Ostrum AM place l'inclusion au cœur de sa politique de ressources humaines. Notre collectif se mobilise pour partager les bonnes pratiques et permettre à chaque collaborateur de déployer ainsi pleinement ses talents.

CRÉER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PLUS DIVERSIFIÉ ET INCLUSIF

Un plan d'action en trois étapes

S'ÉVALUER

AGIR

S'AMÉLIORER

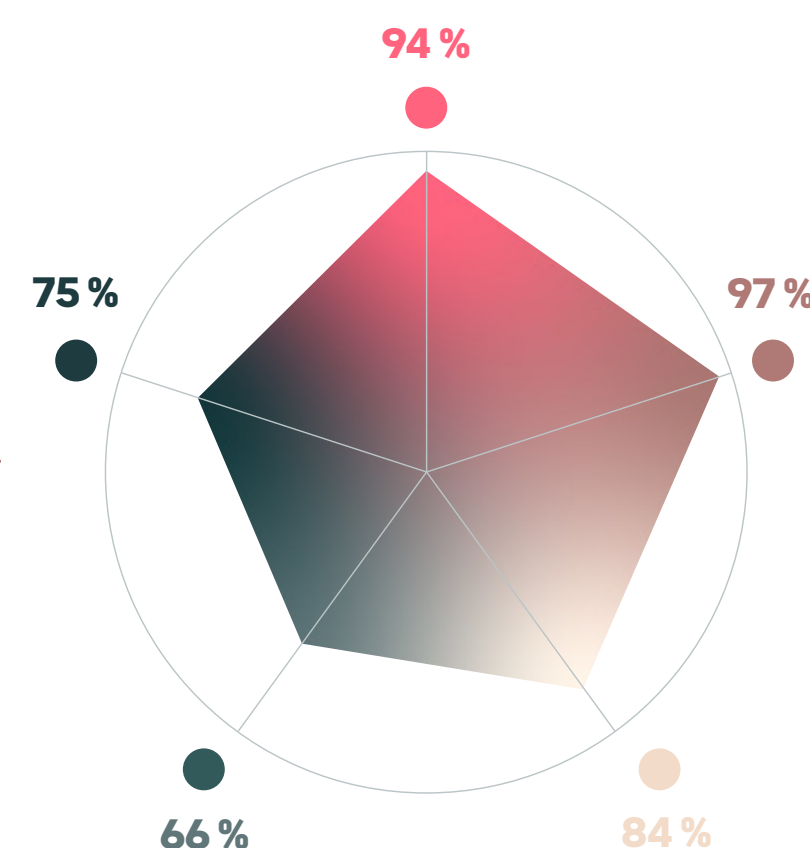
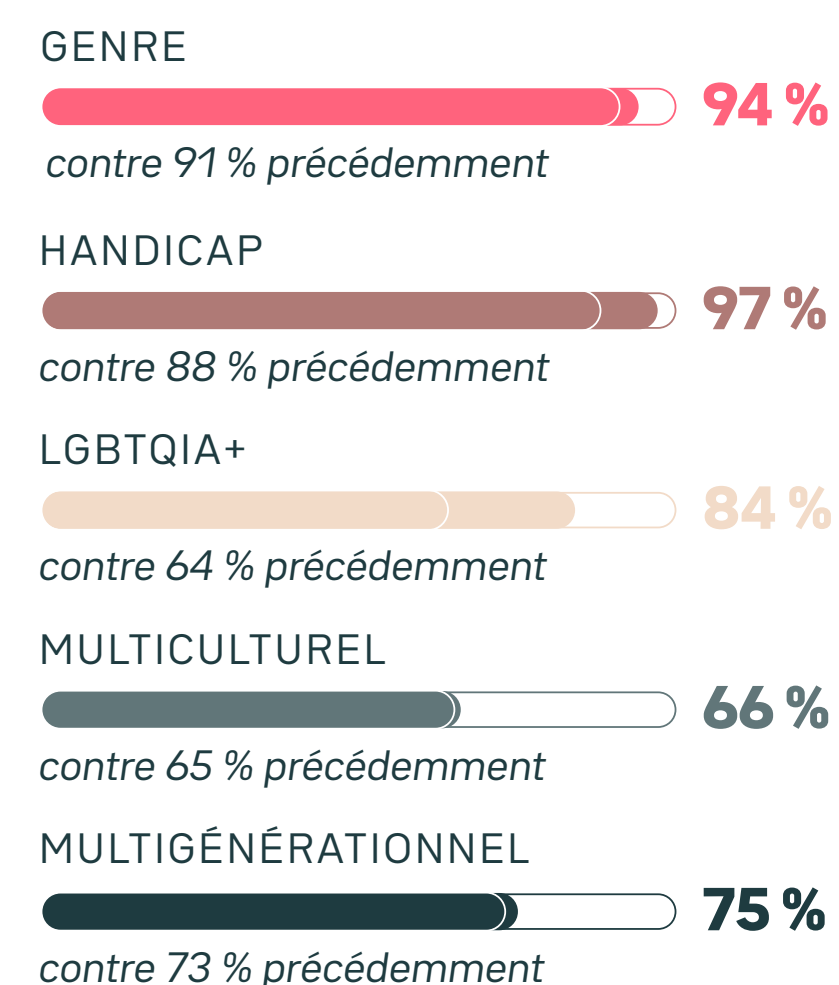
S'ÉVALUER

Après une première évaluation en 2021 par un organisme tiers, Ostrum AM a mis en place un plan d'amélioration avec l'aide d'un groupe de collaborateurs volontaires. En 2023, une nouvelle évaluation a eu lieu pour mesurer les progrès accomplis.

Ostrum AM a ainsi obtenu un score général de 85 %, en augmentation de 7 points par rapport aux résultats obtenus en 2021.

85/100
Score Diversité & Inclusion

Ce score se décompose de la façon suivante : ¹



Ostrum AM a à cœur de continuer à agir pour améliorer l'inclusion de toutes et tous, et a ainsi lancé un plan de formation portant sur la sensibilisation aux biais inconscients qui peuvent induire des discriminations.

Ostrum AM réaffirme la tolérance zéro vis-à-vis des discriminations : l'ensemble des collaborateurs de Natixis a accès à toutes les démarches pour signaler une situation de discrimination, en un seul clic depuis l'intranet.

¹. Source : Mixity, 31/12/2023 ; www.mixity.co/



AGIR ET S'AMÉLIORER

Depuis 2023, Ostrum AM a poursuivi le plan d'action élaboré par les collaborateurs sur les thématiques du handicap, des questions intergénérationnelles et LGBT+, ainsi que continué ses actions pour l'égalité femmes/hommes.

En 2024, dans un souci d'amélioration continue, Ostrum AM a poursuivi ses actions visant à faire progresser la diversité et l'inclusion sous toutes ses formes.

CONVICTION

« Il est essentiel de s'évaluer afin de rentrer dans une démarche continue sur notre politique de diversité et d'inclusion. »

Orlane Belmana,
Responsable des
ressources humaines



ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Nos actions

Accélérer les parcours féminins

- Sensibilisation des managers au management inclusif ;
- Promotion du réseau féminin WINN, qui encourage la mixité dans les cercles de leadership de l'entreprise et agit pour attirer et fidéliser les talents féminins ;
- Participation à des programmes annuels mis en place par le Groupe auprès de ses collaboratrices afin de :
 - les accompagner à développer leurs compétences ;
 - les soutenir dans leur projet de carrière ;
 - les encourager à accroître leur visibilité.

Favoriser la mixité dans le recrutement

- Mise en place d'une politique volontariste de recrutement de femmes avec présentation d'au moins une candidature féminine dans toutes les « short-lists » de recrutement ;
- Participation de marraines au Women in Finance, programme à destination des étudiantes non diplômées d'écoles de commerce et d'ingénieurs du monde entier, visant à attirer plus de talents féminins dans la finance.

Garantir l'égalité salariale

- Signature en 2022 au niveau de l'Unité Economique et Sociale (UES) d'un accord pour l'égalité femmes/hommes pour une durée de 3 ans ;
- Attribution, chaque année, d'une enveloppe budgétaire dédiée afin de compenser les écarts salariaux entre les femmes et les hommes ;
- Révision salariale systématisée pour toutes les femmes revenant de congé maternité.

Communiquer et sensibiliser

À l'occasion de la Journée Internationale du droit des femmes, Ostrum AM a diffusé trois vidéos pour répondre à trois questions :

- En quoi la mixité est-elle un enjeu au sein d'Ostrum AM ?
- Comment Ostrum AM communique-t-elle sur ses valeurs ?
- Comment le vote aux assemblées générales des actionnaires nous aide-t-il à faire avancer le droit des femmes ?

45 %

de femmes dans l'entreprise

42 %

de femmes
recrutées sur
les postes
à pourvoir

38 %

de femmes
dans les équipes
de gestion

56 %

de femmes parmi les membres
du comité exécutif

100 %

du salaire maintenu pendant
le congé pour le second parent
(ouverture à toutes les
parentalités)

HANDICAP : MIEUX ACCOMPAGNER

Conscients du rôle que les entreprises doivent jouer pour mieux intégrer toutes les formes de handicap, nous nous mobilisons collectivement afin de mieux comprendre et accompagner les collaborateurs avec des besoins spécifiques. En 2023, un nouvel accord sur le handicap a été mis en œuvre, qui permet aux collaborateurs en affection longue durée (ALD) de bénéficier des mêmes aménagements que les collaborateurs en situation de handicap.

Nos actions

Recruter et intégrer

- À travers des partenariats et actions dédiés : forums, recruteur dédié, présentation des métiers auprès de jeunes en situation de handicap lors des Duo Days.

Adapter les conditions de travail

- Développer l'accessibilité de nos locaux ;
- Adapter les postes de travail (ergonomie, matériel...);
- Proposer un suivi adapté des collaborateurs en situation de handicap par le médecin du travail, l'assistante sociale et la référente handicap.

Soutenir les entreprises du secteur adapté

- Prioriser, dès que possible, le recours aux entreprises du secteur du travail protégé et adapté (STPA), en lien avec Natixis (BPCE) ;
- Changer les regards sur le handicap ;
- Participer régulièrement aux animations, conférences et formations proposées par Natixis (BPCE).

Soutenir les familles

- Proposer un accompagnement spécifique aux collaborateurs ayant un enfant en situation de handicap.

7,9 %
de taux de
collaborateurs en
situation de
handicap

Nouer des partenariats avec des écoles

- Sensibilisation durant la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées
- Partenariats avec l'ESSEC, Centrale Supélec, Ensae et Skema.



AGIR POUR L'INCLUSION DES COLLABORATEURS LGBT+

Nos actions

Comme chaque année, à l'occasion du Pride Month, Ostrum AM a mis son logo aux couleurs de l'arc-en-ciel sur les réseaux sociaux. Les collaborateurs ont été invités à des événements dédiés autour de goûters *Rainbow cakes*.

Soutenu par Ostrum AM, le réseau All Equals promeut l'égalité des droits et l'inclusion des collaborateurs LGBT+ au sein du Groupe BPCE. Il est ouvert à tous les collaborateurs, quelles que soient leur orientation sexuelle et leur identité de genre, en proposant des actions de sensibilisation et en veillant à l'absence de discrimination au sein de l'entreprise.

INTERGÉNÉRATIONNEL

Nos actions

Accompagner les seniors en fin de carrière :

Des dispositifs spécifiques pour la fin de carrière sont proposés aux collaborateurs :

- Temps partiel senior ;
- Aide au rachat de trimestres ou indemnité complémentaire pour les collaborateurs occupant des emplois en transformation ;
- Mécénat de compétences.

Le groupe propose à ses salariés âgés de 57 ans et plus trois conférences retraite par an, en partenariat avec le groupe de protection sociale Malakoff Humanis.

22 %
taux de seniors
(+ de 55 ans)

6 %
taux de juniors
(— de 30 ans)

86,7 %
de collaborateurs de plus
de 55 ans ont reçu une
formation (y compris
en e-learning)

ÉCLAIRER NOS CLIENTS POUR UNE GESTION PLUS RESPONSABLE

UNE OFFRE RESPONSABLE ET SUR MESURE

Chacun de nos clients est unique. Notre organisation, nos experts et notre système d'information visent donc à répondre précisément aux spécificités de leur politique d'investissement responsable.

En tant que gérants d'actifs, nous nous engageons à les conseiller en partageant nos convictions et en mettant à leur disposition notre gamme de fonds ouverts qui applique rigoureusement notre politique de gestion responsable. Parallèlement, nous déclinons leur politique ESG dans leurs fonds dédiés et mandats de gestion financière. Soucieux d'assurer leur satisfaction, nous les éclairons sur les évolutions réglementaires et leurs conséquences sur leurs portefeuilles et leur garantissons une communication claire et transparente.

NOS OBJECTIFS POUR 2025

- Accompagner nos clients dans leurs objectifs de décarbonation ;
- Déployer une gamme de produits centrés sur la transition ;
- Initier une politique sectorielle sur les pesticides pour promouvoir la protection de la biodiversité dans les investissements, dans le sillage de la publication de notre politique sur l'huile de palme ;
- Prolonger notre démarche d'amélioration continue, pour garantir la satisfaction de nos clients.

88 %

des encours en fonds et mandats Articles 8 et 9 SFDR

94 %

des encours de nos fonds ouverts labellisés ISR

367 Mds €

Article 8 ou 9 selon la réglementation SFDR



42 Mds €

d'encours d'obligations vertes, sociales et durables¹

Création d'une Direction des Transitions Durables

Définition d'une nouvelle méthodologie d'analyse des principaux producteurs de PFAS

Élaboration de notre politique sectorielle sur l'huile de palme

1. Ostrum AM au 31/12/2024.

ACCOMPAGNER LA POLITIQUE ESG DE NOS CLIENTS

L'accompagnement est le fondement de notre démarche RSE. Nous avons ainsi à cœur d'éclairer, accompagner et conseiller nos clients à chaque étape de leur démarche ESG. Nos experts sont présents à leurs côtés, de la définition de leur politique d'investissement durable à la mise en conformité réglementaire, en passant par la mise à disposition de reportings dédiés contribuant à la transparence des investissements.

ACCOMPAGNER À CHAQUE ÉTAPE DE DÉCISION

1. Co-construire les politiques ESG de nos clients

Toute décision d'exclusion, de sélection, de labellisation ou de politique sectorielle a des conséquences sur les investissements et sur la réalisation des objectifs de gestion des portefeuilles. Nous apportons à nos clients les éclairages nécessaires pour qu'ils construisent leur politique d'investissement ESG en conciliant leurs responsabilités financières vis-à-vis de leurs propres clients et leur responsabilité d'investisseur. Nous analysons avec eux les conséquences des différents choix qui s'offrent à eux afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées. Ce dispositif se matérialise par des études d'impact, en amont de la mise en œuvre des politiques, sur les critères essentiels retenus par un investisseur institutionnel, en particulier les compagnies d'assurance : taux actuariel à l'achat, duration du

portefeuille, impact sur les règles d'investissement...

Une démarche d'amélioration continue

Ostrum AM s'assure de la satisfaction de ses clients en matière d'accompagnement de la gestion ESG. Nous introduisons de façon systématique des questions sur ces sujets dans notre enquête annuelle de satisfaction. Nous pouvons ainsi affiner les actions à mettre en place pour mieux accompagner nos clients sur ces thématiques en fonction de leurs retours. En 2024, Ostrum AM a modifié son organisation afin de mieux répondre aux clients en matière de reporting ESG. La nouvelle équipe dédiée a initié des projets visant à garantir la qualité des reportings. Plusieurs de ces initiatives devraient aboutir en 2025.

100 %
des demandes de
labellisation des clients
satisfaites

2. Accompagner la démarche de labellisation ISR de nos clients

Dès 2020, Ostrum AM s'est engagé à accélérer la labellisation de ses fonds ouverts. Nous avons poursuivi activement cette démarche tout en préparant l'intégration du label ISR V3¹. Nous avons acquis une expertise qui nous permet d'accompagner nos clients, à la fois par le conseil et dans la mise en œuvre de la labellisation. Soucieux de centrer notre organisation sur les besoins de nos clients, nous nous sommes structurés, depuis 2022, en mode « agile » grâce à une équipe multimétiers, pour continuer à atteindre cet objectif de 100 % de satisfaction des demandes de labellisation. Cette équipe réunit les experts

du processus de labellisation et est composée de membres de la gestion, de la Direction des Transitions Durables, et des équipes chargées du développement — stratégie commerciale, expérience clients, investment specialists —, proches des clients. Avec le passage à la V3 du label ISR en janvier 2025, la stratégie de labellisation des fonds de la gamme Ostrum AM et des fonds et mandats dédiés labellisés a été revue afin d'en mesurer les impacts sur les différents portefeuilles. Cette analyse a conduit à déréférencer un certain nombre de fonds sachant qu'une grande partie de la gamme reste labellisée.

3. Répondre aux nouvelles exigences réglementaires

Taxonomie européenne, SFDR (avec le choix de fonds classés Article 8 ou 9), loi énergie-climat², CSRD... : la réglementation en matière de finance durable se renforce et continue d'évoluer pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux, en France, comme en Europe. Dans ce

contexte, nous fournissons à nos clients des outils et clés de lecture afin qu'ils puissent se préparer à répondre aux nouvelles exigences réglementaires, tant dans leurs choix de gestion que par la transparence de l'information qu'ils délivrent.

EN TOUTE TRANSPARENCE

Nous mettons à disposition de nos clients l'ensemble des informations portant sur notre politique de gestion responsable :

Au niveau de l'entité

- Rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise ;
- Politique ESG ;
- Politiques sectorielles et d'exclusion ;
- Politique de vote et politique d'engagement ;
- Rapport d'investissement responsable (Loi Énergie Climat, TCFD) ;
- Rapport d'exercice des droits de vote ;
- Rapport d'engagement ;
- Rapport de gestion des risques de durabilité et des incidences négatives.

Au niveau de chaque portefeuille

- Reporting ESG ;
- Reporting LEC ;
- Reporting d'engagement.

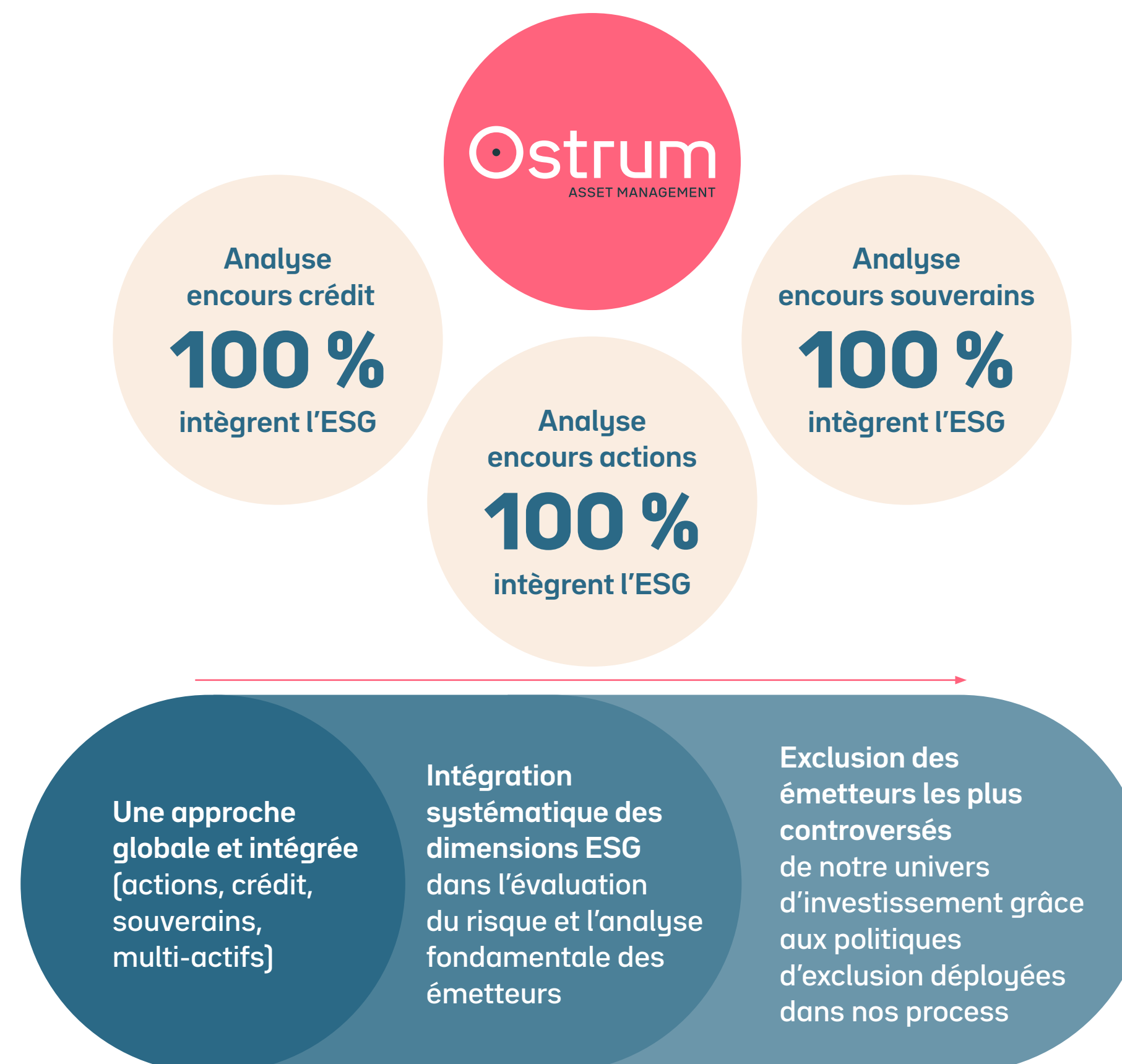
Pour consulter les rapports et reportings publics : www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg

¹ Source : www.lelabelisr.fr/ Le label ISR V3 fait référence à la troisième version du label ISR. ISR V3 durcit les critères d'attribution, notamment sur l'exclusion des énergies fossiles non conventionnelles et sur l'alignement avec les objectifs de transition climatique. ² Adoptée le 8 novembre 2019, la loi énergie-climat fixe des objectifs ambitieux pour la politique climatique et énergétique française (sortie progressive des énergies fossiles, développement des énergies renouvelables...).

DES CRITÈRES ESG INTEGRÉS À L'ENSEMBLE DE NOTRE GESTION

Nous sommes convaincus que les critères extra-financiers matériels apportent une information essentielle sur le profil de risque des émetteurs et la performance des titres. Nous intégrons donc les critères ESG dans l'ensemble de nos gestions. Nous proposons à nos clients des solutions d'investissement responsable qui répondent à la diversité de leurs attentes. Nous co-construisons, avec eux, des stratégies sur mesure qui répondent à leur ambition en matière d'ESG.

Une analyse ESG systématique & une approche globale



CONVICTION

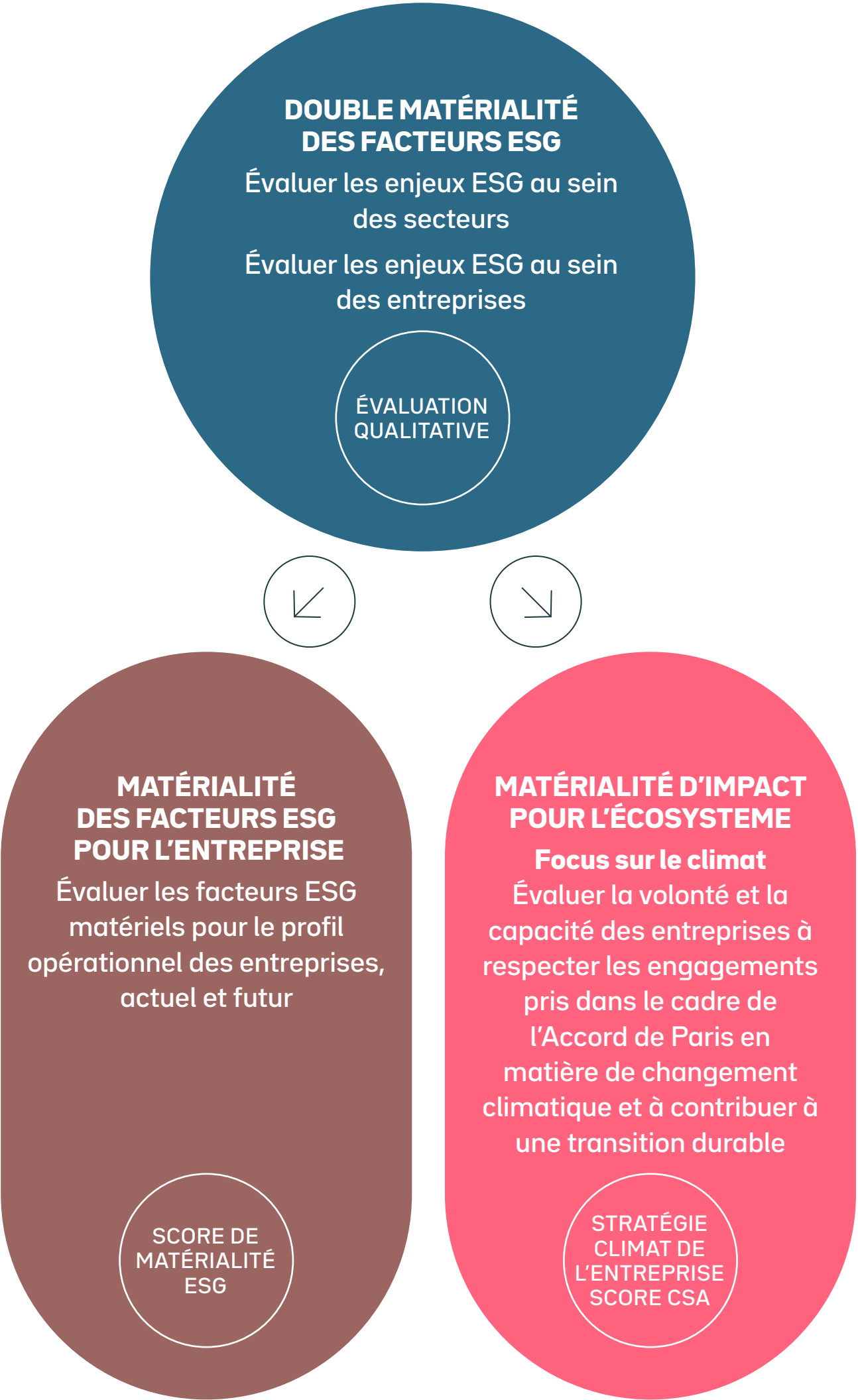
« Chez Ostrum AM, nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration continue pour garantir la satisfaction de nos clients. Notre devoir est de les accompagner et de les conseiller afin de répondre efficacement à leurs objectifs de gestion et de les aider à naviguer dans un environnement en constante évolution. »

Sandy Bizet,
Responsable Client Experience



INTÉGRER LES CRITÈRES ESG À L'ANALYSE CRÉDIT

En 2024, Ostrum AM a renforcé son dispositif d'analyse de la durabilité des entreprises pour incorporer la double matérialité des enjeux extra financiers.



MATRICE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ POUR CHAQUE SECTEUR

L'analyse débute par une évaluation des dynamiques des facteurs extra-financiers propres à chaque secteur, permettant de positionner chaque entreprise au regard des enjeux associés. Cela se traduit par la création d'une matrice de double matérialité pour chaque secteur.

MATÉRIALITÉ DES FACTEURS ESG POUR L'ENTREPRISE Scores de matérialité ESG

Nous évaluons les facteurs ESG qui sont déjà matériels pour les entreprises, ou qui pourraient le devenir à l'avenir en prenant en compte les canaux de transmission. Nous mesurons l'impact de ces facteurs pour l'entreprise comme une fonction, d'une part, de leur force de frappe, et d'autre part, de la volonté et de la capacité du management à détecter, s'adapter ou faire face au changement, ainsi que du délai dont l'entreprise dispose pour ce faire.

MATÉRIALITÉ D'IMPACT POUR L'ÉCOSYSTÈME Climate Strategy Assessment (CSA)

En 2024, Ostrum AM a élaboré une méthodologie d'analyse propriétaire, le score CSA (Climate Strategy Assessment). Cette méthodologie s'applique aux entreprises issues des secteurs fortement émissifs et mesure leur capacité et volonté à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

CONVICTION

« En 2024, l'Analyse Crédit a été rebaptisée Recherche Crédit et Durabilité afin de refléter la dimension de la durabilité, systématiquement prise en compte dans l'analyse des entreprises. »

Sanda Moltocov,
Responsable Recherche
Crédit



INTÉGRER LES CRITÈRES ESG À L'ANALYSE DES SOUVERAINS

Dans nos processus d'investissements souverains, les éléments extra-financiers sont systématiquement pris en compte avec une évaluation du risque de chaque pays en deux étapes :

Notre modèle d'évaluation du risque souverain¹

Modèle propriétaire quantitatif d'évaluation à moyen terme des pays développés et émergents :

- Couverture de l'ensemble des pays développés et émergents ;
- Évaluation de la probabilité de changement de rating Standard & Poor's sur un horizon d'un à trois ans.

Notre sélection des dettes souveraines selon des critères ESG

L'équipe sectorielle chargée de la sélection des dettes souveraines prend en compte dans ses vues de gestion les éléments ESG susceptibles d'avoir un impact sur :

- l'horizon de gestion,
- le risque souverain,
- la valorisation de la dette.

1. Sources : données macroéconomiques de S&P et données extra-financières de la Banque mondiale, Nations Unies et ND Gain.

INTÉGRER LES CRITÈRES ESG À L'ANALYSE ACTIONS

Pour la gestion actions, l'adoption de bonnes pratiques ESG est considérée comme un gage de la qualité globale d'une entreprise. Elles sont l'objet d'échanges réguliers avec les entreprises. L'équipe de gestion actions d'Ostrum AM prend en compte ces éléments pour identifier les risques d'une entreprise ou d'un secteur, mais aussi pour identifier des opportunités d'investissements.

Évaluer les risques de l'entreprise ou du secteur

- Identifier les tendances à long terme susceptibles d'affecter certains secteurs d'activité ;
- Intégrer les dimensions ESG à l'analyse financière traditionnelle pour améliorer l'appréhension de la qualité des émetteurs à plus long terme ;
- S'appuyer sur des analyses quantitatives basées sur des modèles incluant des données ESG afin de construire des portefeuilles plus robustes.

Identifier les entreprises de qualité et de croissance

- Évaluer la qualité, le potentiel d'appréciation et la croissance agrégée établie sur la base de rencontres avec le management des entreprises ;
- Prendre en compte des éléments ESG pour compléter l'évaluation de la qualité de l'entreprise : risques environnementaux liés aux produits et services d'une entreprise, risques sociaux, gouvernance et management.

Ainsi, une entreprise qui présente des lacunes ou des risques ESG ne sera pas sélectionnée par nos gérants.

Répondre à des exigences ESG renforcées

Certains portefeuilles et mandats ont des contraintes ISR explicites. Nous gérons alors ces portefeuilles, à la demande de nos clients, avec une exigence de qualité ESG significativement plus élevée :

- Qualité ESG minimum pour qu'une entreprise soit intégrée dans l'univers d'investissement ;
- Score ESG de portefeuille significativement plus élevé que l'indice de référence, ou plus performant que le score ESG des quatre premiers quintiles de l'indice, en accord avec les exigences du référentiel du label ISR français.

DES STRATÉGIES ISR ADAPTÉES À CHAQUE BESOIN CLIENT

Notre maturité en matière de gestion responsable nous permet d'offrir à nos clients des solutions et placements ISR et ESG spécifiques sur l'ensemble de nos classes d'actifs. Nous co-construisons avec eux des stratégies sur mesure qui répondent au mieux à leurs ambitions en matière d'ESG.

Outre l'intégration des critères ESG dans l'analyse de l'ensemble des classes d'actifs, Ostrum AM a généralisé le déploiement d'une gestion responsable : 88 % de ses encours sont désormais classifiés Article 8 ou 9 selon la réglementation SFDR.



BEST-IN-CLASS ET POSITIVE SCREENING

Favoriser les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité et favoriser les émetteurs les mieux évalués dans leur secteur.



BEST-IN-UNIVERSE

Favoriser les émetteurs les plus performants d'un point de vue ESG dans l'univers d'investissement, tous secteurs confondus.



EXCLUSIONS RENFORCÉES

Exclure les émetteurs qui présentent les plus forts profils de risque ESG.



SMART CARBON STRATEGIES

Proposer des stratégies de décarbonation des portefeuilles, ainsi que des portefeuilles à impact carbone maîtrisé.

DES OUTILS ROBUSTES

Pour mettre en œuvre nos stratégies ESG, nous nous appuyons sur des bases de données externes offrant un large périmètre de couverture, entre autres : SDG Index pour les émetteurs souverains, Trucost, CDP pour l'analyse des critères carbone des entreprises, Vigeo et MSCI, pour les indicateurs ESG, Iceberg Datalab pour la biodiversité¹, ainsi que GREaT².

Au-delà de ce standard de données, Ostrum AM est également à l'écoute de ses clients et en capacité de gérer leurs portefeuilles avec des axes d'analyses qui leur sont propres.

UN ACCOMPAGNEMENT VERS UNE ÉCONOMIE DURABLE

Avec ses 42 milliards d'obligations durables et son fonds de transition juste, Ostrum AM a acquis, depuis 2020, une forte expertise pour accompagner ses clients dans le financement de projets soutenant la lutte contre le réchauffement climatique, la transition énergétique, ainsi que ceux à fort impact social et sociétal.

1. www.sdgtransformationcenter.org - www.spglobal.com/esg/trucost - www.cdp.net/en/ - www.vigeo-eiris.com - www.msci.com - www.icebergdatalab.com/ 2. Notation extra-financière propriétaire de La Banque Postale Asset Management. Analyse en 4 piliers : gouvernance responsable, gestion durable des ressources naturelles & humaines, transition énergétique, développement des territoires.

ZOOM SUR...

FONDS DE TRANSITION JUSTE

OSTRUM CLIMATE AND SOCIAL IMPACT BOND³

Ostrum AM a lancé, en 2022, son fonds Ostrum Climate and Social Impact Bond dédié à la transition juste. Ce choix repose sur la conviction que la transition écologique doit être sociale. Il est important de pouvoir proposer à nos clients un fonds qui offre une approche efficiente, holistique et inclusive de la transition. Classé SFDR Article 9 et conforme aux directives du label ISR et du label Greenfin, il est investi, en dehors de sa poche de liquidités, à 100 % dans des obligations durables internationales et vise à intégrer la transition juste tant au niveau des émetteurs que des instruments dans lesquels il est investi. Il répond à un triple objectif :

- 1. Réduire l'empreinte carbone
- 2. Promouvoir l'impact social
- 3. Préserver les écosystèmes et les économies locales

Dans un souci de transparence, Ostrum AM publie le rapport d'impact de ce fonds⁴.

3. Ostrum Climate and Social Impact Bond, fonds commun de placement de droit français et agréé par l'Autorité des marchés financiers (l'AMF). La société de gestion du fonds est Natixis Investment Managers International. Ostrum AM est gestionnaire financier du fonds par délégation 4. www.ostrum.com/fr/la-transition-juste

UNE POLITIQUE SECTORIELLE AMBITIEUSE

Ostrum AM a défini des politiques d'exclusion strictes afin d'écarter de son univers d'investissement tout secteur ou émetteur qui ne respecte pas certains principes de responsabilité fondamentaux¹. Nous promouvons ces politiques d'exclusion auprès de nos clients à travers un dialogue permanent.

Politiques d'exclusion

Lorsque nous sommes amenés à appliquer des politiques d'exclusion exigeantes, cela s'opère à différents niveaux et sur des thématiques bien définies.

- **Armes interdites et Worst Offenders²** : Tous nos fonds, mandats et fonds dédiés sont concernés ;
- **Charbon, pétrole, gaz et tabac** : L'ensemble de nos fonds ouverts ainsi que les mandats et fonds dédiés (avec accord des clients) sont concernés ;

- **PFAS³** : L'année 2024 a été également marquée par la mise en place d'une nouvelle méthodologie d'analyse des principaux producteurs de PFAS.

En 2024, la politique sectorielle sur l'huile de palme a été validée pour mise en œuvre en 2025. Elle est la première étape d'une politique sectorielle et d'exclusion sur la déforestation plus globale, en cours de réflexion. Par ailleurs, des exclusions spécifiques sur mesure pour nos clients sont mises en œuvre, en accord avec leurs objectifs.

OBJECTIFS 2025

- **Publier une politique sectorielle sur les pesticides et réviser l'ensemble de nos politiques d'exclusion ;**
- **Mettre en oeuvre la nouvelle politique sectorielle sur l'huile de palme.**

¹. Pour plus d'informations, consulter le rapport d'investissement responsable. ². Worst Offenders : Pires contrevenants. ³. Substances per- et polyfluoroalkylées, persistants dans l'environnement, ou "polluants éternels". ⁴. Les catégories non conventionnelles/controversées ont été définies comme étant celles qui s'appuient sur des procédés de fracturation (pétrole et gaz de schiste, liquides et gaz étanches) ou qui reposent sur les forages offshore ultra-profond, des forages en Arctique ainsi que sur l'extraction de sables bitumineux, de méthane de houille et de pétrole extra-lourd.

DÉTAILS DE LA POLITIQUE SECTORIELLE

PÉTROLE & GAZ

Depuis 2022, Ostrum AM ne réalise plus de nouveaux investissements dans des sociétés dont plus de 10 % de la production concerne les activités suivantes :

- Fracturation (pétrole et gaz de schiste, liquides et gaz étanches) ;
- Forage offshore ultra-profond, forages en Arctique (définition de l'Arctique conforme à celle de l'Arctic Monitoring and Assessment Programme AMAP) ;
- Extraction de sables bitumineux, de méthane de houille et de pétrole extra-lourd.

Cette politique porte non seulement sur l'entreprise visée mais s'étend aussi à toutes les entreprises impliquées dans la chaîne de valeur : exploration, développement et, de facto, une partie significative de la chaîne aval. D'ici 2030, Ostrum AM procédera à un retrait total des activités d'exploration et de production pétrolières et gazières non conventionnelles et/ou controversées⁴.

Cette politique se complète par une politique de vote et d'engagement, tant sur le non conventionnel et/ou controversé que sur le conventionnel. Elle est évolutive dans le temps.

CHARBON

Ostrum AM exclut les entreprises qui développent de nouvelles capacités charbon, ainsi que celles qui n'ont pas défini de plan de sortie du charbon conforme à l'Accord de Paris. Ostrum AM exclut également les entreprises qui dépassent les seuils suivants :

- 10 % de revenus issus de la production de charbon ;
- 10 % de la production d'électricité générée à partir du charbon ;
- 10 M de tonnes de production annuelle de charbon thermique ;
- 5 GW de capacité installée de production d'électricité à partir du charbon.

WORST OFFENDERS

Ostrum AM exclut toutes les entreprises, cotées ou non, présentant des atteintes sévères et avérées aux principes défendus par les standards internationaux [Pacte mondial des Nations Unies, Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)], notamment en matière de droits humains, droits du travail, préservation de l'environnement et éthique des affaires.

TABAC

Ostrum AM s'engage à ne plus soutenir le secteur du tabac, dont les impacts sociaux, sociétaux et environnementaux sont particulièrement négatifs et contraires aux Objectifs de développement durable (ODD).

ARMES CONTROVERSÉES

Notre politique sur les armes controversées exclut les émetteurs impliqués dans l'utilisation, le développement, la production, la commercialisation, la distribution, le stockage ou le transport des armes suivantes :

- Bombes à sous-munitions (BASM) ;
- Mines anti-personnel (MAP) ;
- Armes chimiques ;
- Armes biologiques ;
- Armes nucléaires (en dehors du Traité de Non-Prolifération) ;
- Armes à uranium appauvri.

En outre, Ostrum AM se réserve le droit d'exclure des émetteurs du secteur Défense ou des sous-traitants des autres secteurs, qui ne seraient pas visés dans les catégories d'exclusion précédemment évoquées, si les armes produites sont susceptibles « d'infliger des souffrances inutiles ou injustifiables aux combattants, ou de frapper sans discrimination les civils », conformément aux principes des Nations Unies.

HUILE DE PALME

Ostrum Asset Management a validé en 2024 sa politique sur l'huile de palme [mise en œuvre en 2025] : elle exclut de son univers d'investissement les entreprises qui génèrent au moins 5% de leurs revenus de la production et/ou de la distribution d'huile de palme.

PILIER 3

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ÉMETTEURS

En tant que société de gestion, nous avons la responsabilité de guider les émetteurs d'actions et d'obligations vers les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Nous avons recours pour ce faire à :

- Un dialogue régulier et constructif avec les émetteurs,
- Des actions d'engagement,
- Une politique de vote rigoureuse.

En 2024, nous avons maintenu les mêmes thématiques d'engagement que l'année précédente, avec une priorité donnée au climat et à la biodiversité. Nous avons aussi élaboré une première définition de notre processus d'escalade dans le cadre de notre Politique d'engagement. La définition de ce processus d'escalade est en cours d'enrichissement.

Dans le cadre de la mise en œuvre de notre politique de vote, nous avons accordé une attention particulière au Say on Climate.

Nous avons également renforcé notre dialogue avec les États.

153

engagements
en 2024¹

DONT

26 %

concernent la lutte
contre le réchauffement
climatique

24 %

concernent les
énergies propres

16 %

concernent la
biodiversité

8

thématiques
d'engagement

9

États avec lesquels
nous avons dialogué

97 %

de taux de
participation
aux assemblées
générales



90 %

de résolutions
approuvées

8 %

de résolutions
désapprouvées

2 %

d'abstention

16

résolutions Say on
Climate votées
aux AG, dont 19 %
désapprouvées par
Ostrum AM

1. Pour plus d'information consulter notre rapport d'engagement :
<https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#vote-et-engagement>

DES CONVICTIONS PORTÉES PAR UNE POLITIQUE D'ENGAGEMENT AMBITIEUSE

Société de gestion engagée,

nous sommes attentifs aux pratiques ESG des entreprises dans lesquelles nous sommes investis, en actions comme en obligations. Notre objectif est de dialoguer avec les entreprises afin d'acquérir une compréhension fine de leur stratégie et de leurs pratiques en matière d'ESG, puis, lorsque cela est pertinent, d'attirer leur attention sur les risques ESG qu'elles auraient négligés ou sous-estimés.

Renforcer le pilotage de nos actions d'engagement et la mesure de leurs résultats

Tous nos engagements font l'objet d'un suivi, permettant de mesurer les améliorations, d'évaluer régulièrement la nécessité de s'engager à nouveau sur un sujet en particulier et, éventuellement, de revoir nos évaluations ESG d'un émetteur en conséquence.

Un dialogue régulier avec les émetteurs d'obligations

Ostrum AM entretient un dialogue continu avec les émetteurs d'obligations sur l'ensemble des sujets ESG afin de mieux

gérer leurs risques et impacts et de renforcer la qualité et la transparence des informations publiées. L'objectif est d'améliorer les pratiques. Pour cela, nous nous entretenons régulièrement avec les émetteurs d'obligations, lorsque le titre est déjà détenu en portefeuille. Si ce dialogue a vocation à anticiper les risques ESG, il peut aussi venir en réaction à des problèmes affectant l'émetteur, comme une controverse.

L'engagement actionnarial pour améliorer les pratiques

Actionnaire actif et impliqué, nous sommes en contact très régulier avec les entreprises dans lesquelles nous investissons. Ce dialogue est fondé sur une approche solide de l'investissement responsable, qui consiste à analyser les pratiques des sociétés, déterminer leurs principaux enjeux sectoriels et identifier des points d'amélioration possibles. Ce processus inclut en particulier une évaluation des pratiques ESG des entreprises en amont des assemblées générales où seront exercés les droits de vote.

OBJECTIFS 2025

- Renforcer le pilotage de nos actions d'engagement, ainsi que la mesure de leurs résultats ;
- Consolider le processus d'escalade et sa gouvernance.

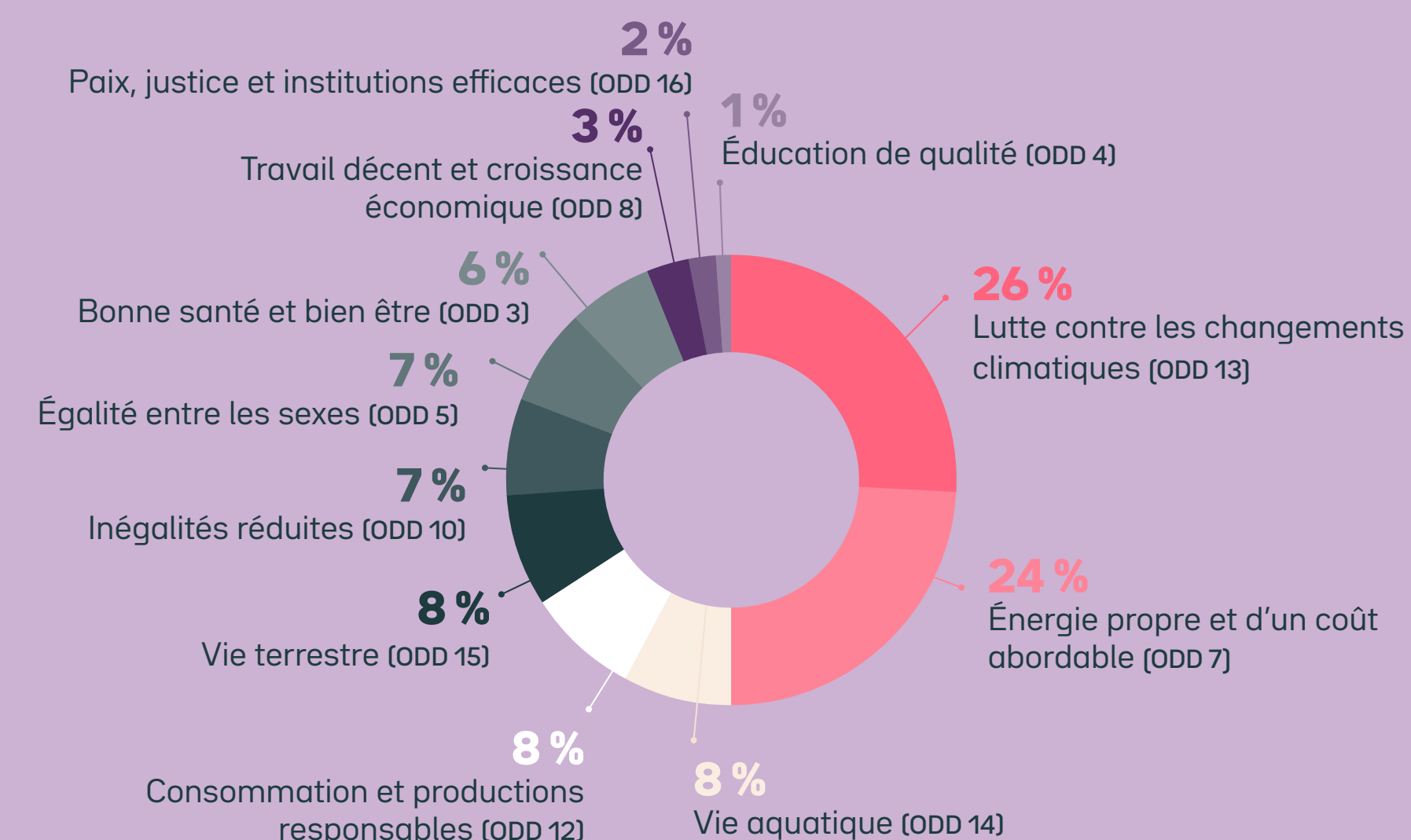
CONVICTION

« Ostrum AM est convaincue d'avoir un rôle clé à jouer dans la promotion de l'investissement responsable, en engageant un dialogue tant avec les émetteurs crédit qu'avec les émetteurs souverains. Notre objectif est de promouvoir une plus grande transparence sur les enjeux ESG et de favoriser l'élaboration de politiques publiques inscrites dans une démarche de développement durable. »

Léonie Segala,
Stratégiste ESG

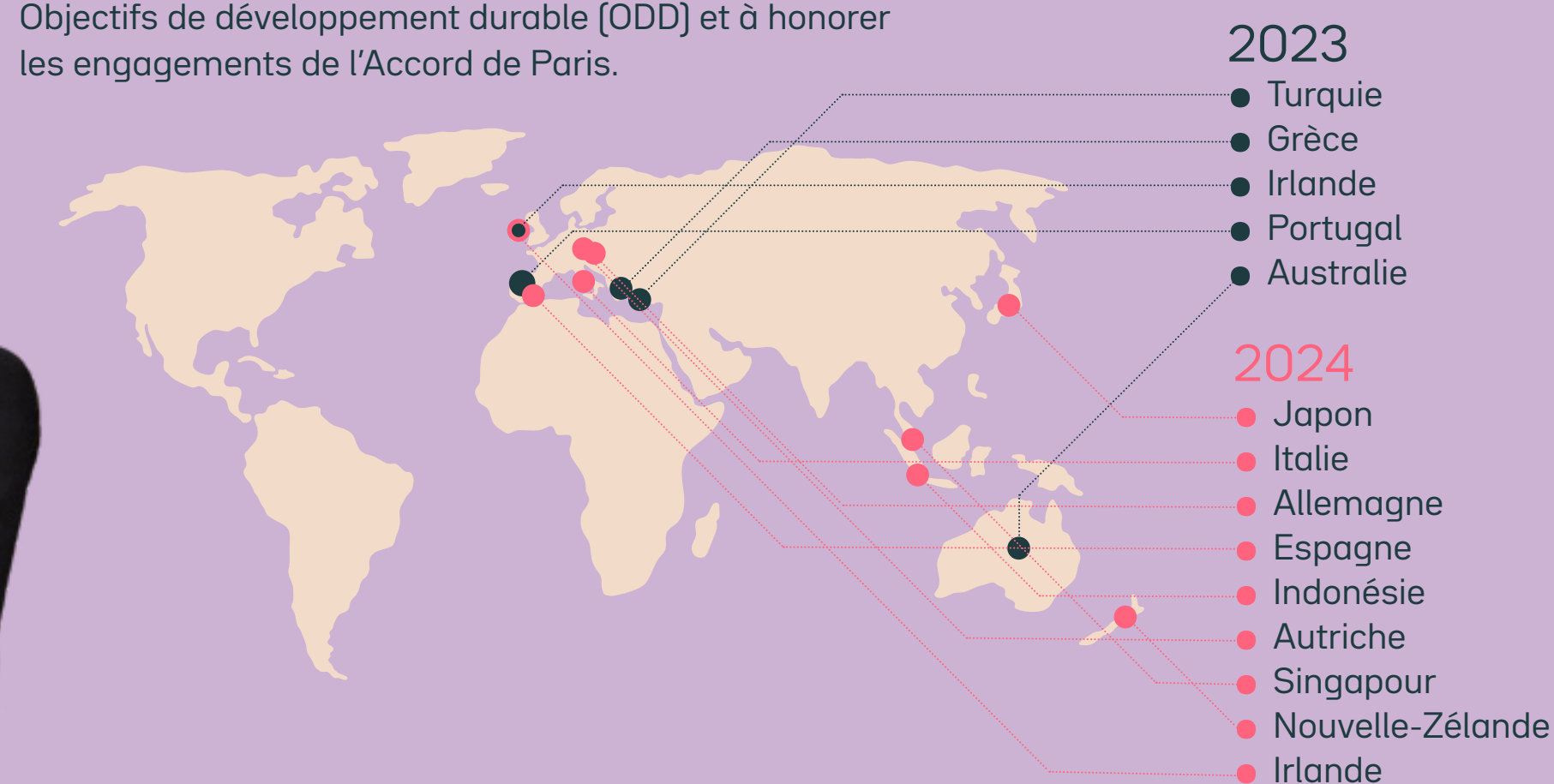


RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS PAR OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)



DIALOGUE AVEC LES ÉMETTEURS SOUVERAINS

Depuis 2023, Ostrum AM a dialogué avec 13 émetteurs souverains sur leurs stratégies visant à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) et à honorer les engagements de l'Accord de Paris.



CONVICTION

« L'engagement d'une société de gestion commence par la mise en œuvre d'une politique de vote responsable. Il est primordial de faire valoir nos droits en tant qu'actionnaire pour soutenir nos convictions, que ce soit dans le domaine de la gouvernance ou du climat. »

Frédéric Leguay,
Responsable
de la gestion actions



UNE POLITIQUE DE VOTE RIGOUREUSE ET EXIGEANTE

Déterminée à agir en actionnaire responsable, Ostrum AM exerce son pouvoir de vote aux assemblées d'actionnaires avec rigueur et exigence. Le champ d'application de notre politique de vote couvre les questions sociales, environnementales et de gouvernance. Dans un souci de transparence, nous rendons publics tous les votes aux assemblées générales auxquelles nous avons participé.

Des droits de vote pleinement exercés

Ostrum AM a exercé les droits de vote attachés aux valeurs détenues dans les OPC et mandats dont elle assure la gestion et pour lesquels elle détenait les droits de vote.

Lorsque nous nous opposons aux résolutions, nous l'indiquons systématiquement aux sociétés et nous partageons avec elles les raisons de notre opposition.

- Assemblées générales : **1433**
- Résolutions votées : **21033**
- Résolutions approuvées : **90 %**
- Résolutions désapprouvées : **8 %**
- Abstention : **2 %**

ZOOM SUR

RÉSOLUTIONS CLIMAT

[SAY ON CLIMATE ET RÉSOLUTIONS D'ACTIONNAIRES]

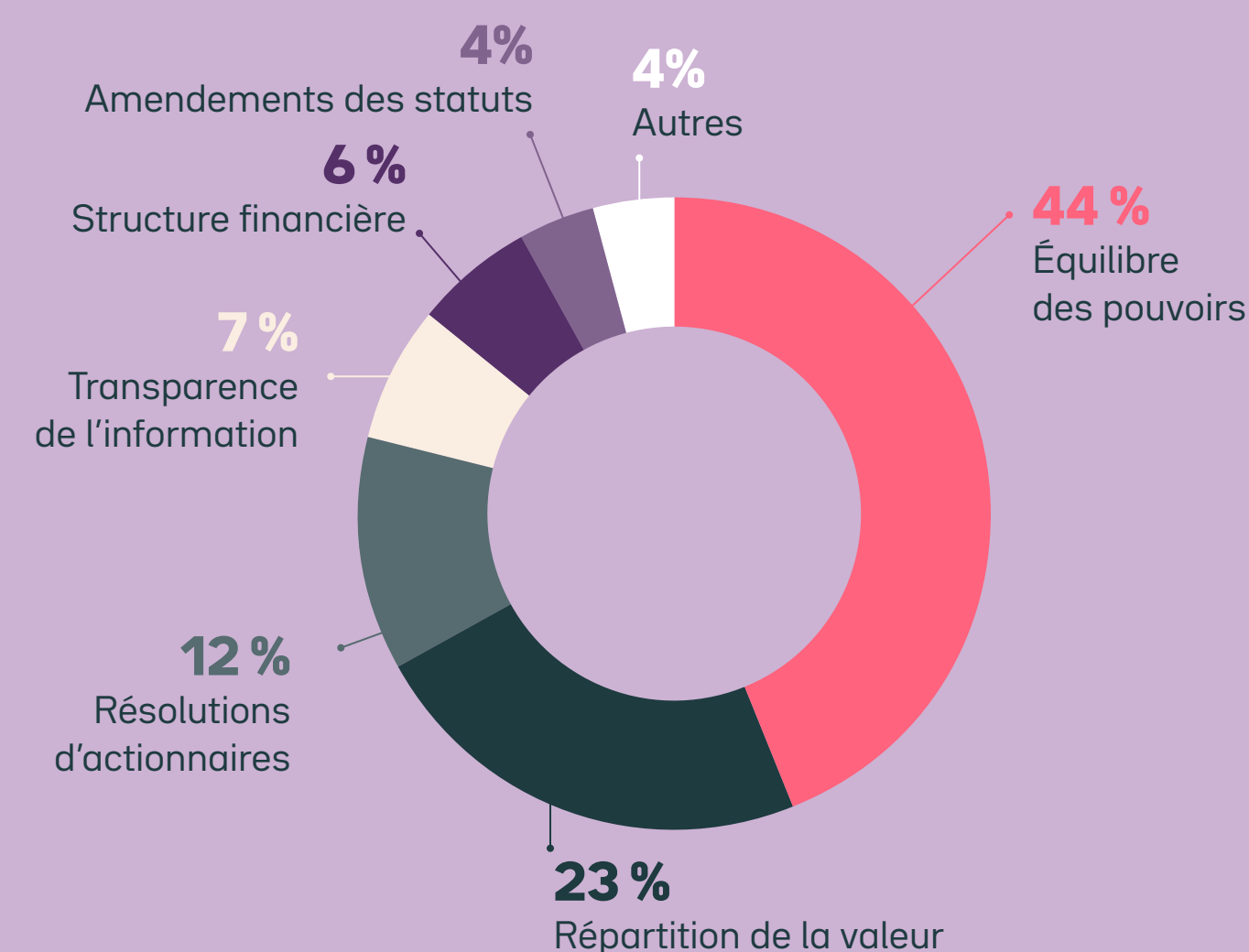
Les résolutions climat ont fait l'objet d'une analyse de cohérence détaillée, notamment sur les éléments suivants :

- la présence d'objectifs de court, moyen et long terme, sur des périmètres pertinents ;
- une stratégie claire en vue d'atteindre ces objectifs avec, si possible, un plan d'action quantifié [CapEx] ;
- une transparence de l'information, nécessaire pour comprendre les enjeux et les avancées de l'entreprise ;
- une gouvernance conçue en vue d'atteindre ces objectifs climatiques : compétence du conseil d'administration, dialogue avec les parties prenantes de l'entreprise, responsabilisation et intéressement des dirigeants.

19 %

taux d'opposition
au Say on Climate

LES PRINCIPAUX MOTIFS DE CONTESTATION LORS DES VOTES



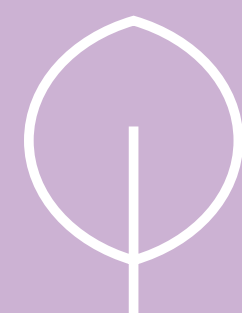
Source : Ostrum AM, 21/12/2024

NOS HUIT THÈMES D'ENGAGEMENT

Les huit thèmes d'engagement communs à l'ensemble des gestions répondent aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Chacune de ces thématiques est en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD)¹ fixés par l'ONU en 2015 pour mieux respecter les populations et la planète. À partir de ce socle, chaque gestion, qu'elle traite des actions ou des obligations, décide d'initiatives spécifiques, dans le respect de notre politique de vote et d'engagement.

1. [https:// www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/](https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/)



ENVIRONNEMENT

1 Participer à l'atténuation du réchauffement climatique et s'adapter au changement climatique (ODD 7 & 13)

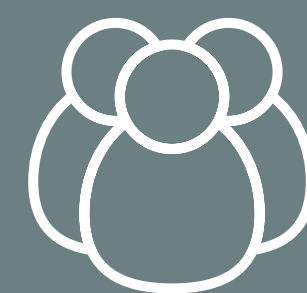
Le changement climatique est l'un des défis les plus critiques auxquels nos sociétés seront confrontées dans les décennies à venir.

- Réduire les émissions de CO₂ et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050
- Gérer les risques physiques et de transition

2 Limiter l'impact sur l'écosystème environnemental (ODD 12, 14 & 15)

Préserver la biodiversité devient une préoccupation grandissante pour la société civile, les régulateurs et les entreprises.

- Gérer les ressources
- Préserver la santé et la biodiversité



DROITS HUMAINS

3 Veiller à la santé des employés et à la qualité des relations avec les salariés (ODD 3 & 8)

Le maintien de bonnes relations avec les employés est essentiel pour assurer la continuité des opérations et la productivité.

- Maintenir de bonnes relations avec les salariés
- Veiller à la santé et à la sécurité du personnel et des prestataires

4 Renforcer les relations avec les parties prenantes (ODD 8 & 10)

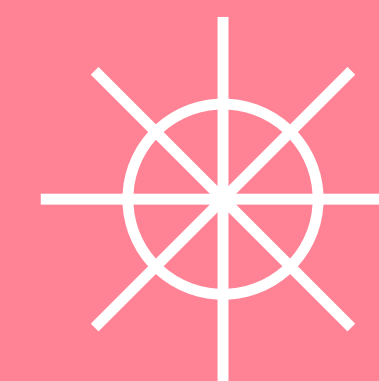
Conserver de bonnes relations avec les différentes parties prenantes (fournisseurs, employés dans les chaînes d'approvisionnement, communautés locales) est nécessaire pour assurer la continuité des opérations.

- Garantir les droits humains dans les chaînes d'approvisionnement
- Maintenir de bonnes relations avec les communautés locales

5 Garantir la sécurité des consommateurs et protéger leurs données (ODD 3)

Une mauvaise gestion de la sécurité, de la santé et des données des consommateurs peut avoir des impacts durables sur l'image de marque d'une entreprise et sur sa trajectoire financière.

- Assurer la sécurité et la santé des consommateurs
- Gérer le risque de cybersécurité et la confidentialité des données



GOVERNANCE

6 Assurer l'éthique des affaires (ODD 16)

Les entreprises sont confrontées à des risques éthiques et commerciaux élevés, et à des coûts potentiels lorsqu'elles ne parviennent pas à lutter efficacement contre certaines mauvaises pratiques comme la corruption.

- Mettre en place une politique anti-corruption
- Garantir une politique fiscale transparente

7 Équilibrer les pouvoirs et les rémunérations (ODD 5 & 10)

L'équilibre des pouvoirs au sein d'une entreprise ainsi que la politique de rémunération sont des indicateurs déterminants de la qualité de la gouvernance.

- Équilibrer les pouvoirs
- Harmoniser la politique de rémunération et la rendre transparente

8 Améliorer la transparence des données

Les informations financières et extra-financières publiées par les entreprises sont généralement jugées insuffisamment comparables, manquant de fiabilité, de pertinence et de transparence.

- Garantir la transparence des données financières et extra-financières

CLIMAT ET BIODIVERSITÉ AU CŒUR DE NOTRE RELATION AVEC LES ÉMETTEURS

Au-delà de l'intégration des critères ESG, Ostrum AM développe une approche spécifique pour le climat et la biodiversité. En 2024, nous avons continué à renforcer notre engagement en faveur du climat et de la transition énergétique à travers notre dialogue avec les entreprises. Nous avons également renforcé notre dialogue avec les États. Nous poursuivons notre stratégie de financement d'une économie à faible émission carbone et le développement de notre approche biodiversité.

Nos politiques charbon et pétrole & gaz

En 2024, Ostrum AM a poursuivi le dialogue avec les entreprises tout le long de l'année pour atteindre son objectif de sortie des activités d'exploration et de production pétrolières et gazières non conventionnelles et/ou controversées d'ici 2030¹.

Cette politique vise à renforcer les engagements d'Ostrum AM en matière de protection de l'environnement et à établir des critères stricts pour les activités qui sont encore en cours. La mise en œuvre de cette politique montre notre détermination et notre engagement à être à la pointe de la transition bas carbone.

OBJECTIF 2025

- **Mettre en œuvre une politique sectorielle et d'exclusion sur les pesticides.**

De nouveaux sujets de vigilance Déforestation

Après avoir renforcé sa politique charbon par des exclusions et la définition de nouveaux seuils plus stricts pour viser un désengagement de tous les émetteurs du secteur charbon (avant 2030 pour l'OCDE et 2040 pour le reste du monde), Ostrum AM entame une démarche pour lutter contre la déforestation, servant à la fois le climat et la biodiversité. L'élaboration de la politique sectorielle sur l'huile de palme est une première étape.

Production de PFAS

La mise en œuvre d'une nouvelle méthodologie d'analyse pour les producteurs de PFAS rejoint les mêmes objectifs avec une perspective supplémentaire : la lutte contre la pollution et la protection de la santé.

2
entreprises liées
aux PFAS exclues de
nos portefeuilles

26 %
des engagements
concernent la lutte
contre le changement
climatique

16 %
des engagements
concernent
la biodiversité

9
États avec lesquels
nous avons dialogué

L'enjeu de la biodiversité

L'approche d'Ostrum AM vis-à-vis de la biodiversité vise à mettre en place les mesures nécessaires pour respecter les trois principaux objectifs qui figurent dans la Convention sur la diversité biologique du 5 juin 1992 :

- Conservation de la diversité biologique,
- Utilisation durable de ses éléments,
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

Lors de l'évaluation des émetteurs, nous procédons, sur la base de l'empreinte biodiversité, à une analyse de notre contribution à la réduction des principaux impacts et pressions sur la biodiversité, définis par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)².

À l'horizon 2030, nous nous engageons à :

- Renforcer, lors de notre évaluation des émetteurs, notre expertise relative à l'identification et la surveillance des éléments constitutifs de la biodiversité considérés comme essentiels pour sa conservation et son utilisation durable, telles que requises par la Convention du 5 juin 1992 ;
- Mesurer et suivre notre empreinte biodiversité ;
- Renforcer notre investissement dans des obligations durables liées aux enjeux de la biodiversité en fonction du marché ;
- Poursuivre notre exclusion des émetteurs les plus néfastes aux écosystèmes ;
- Renforcer notre engagement avec les émetteurs sur les secteurs les plus dépendants et les plus impactants.

1. En accord avec les recommandations des institutions de référence basées sur des études scientifiques.
2. <https://www.ipbes.net/fr>



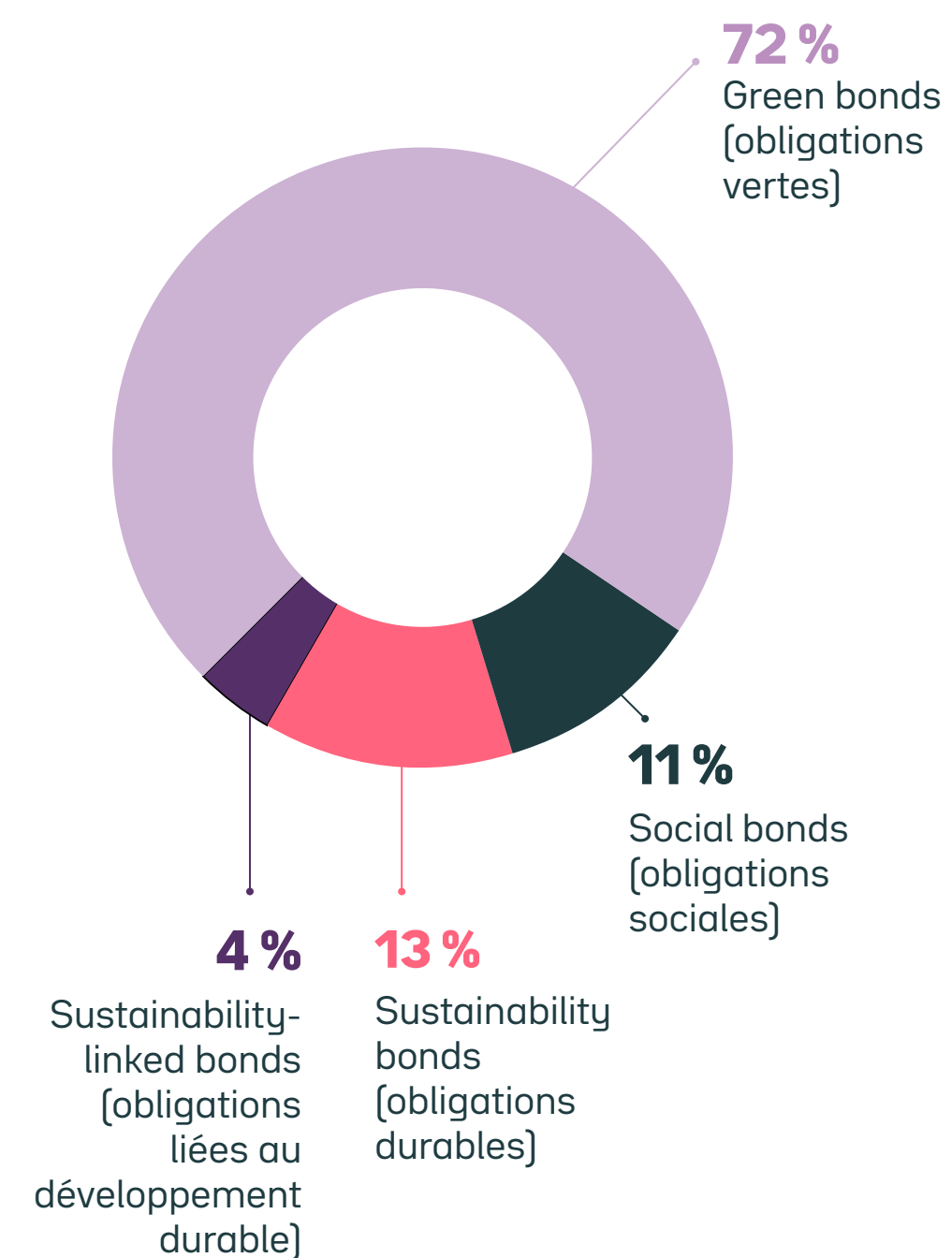
Accélérer le financement d'un monde plus durable

En 2024, Ostrum AM a significativement renforcé son exposition et son expertise dans les obligations durables.

- Obligations vertes
- Obligations sociales
- Obligations durables
- Obligations liées au développement durable

Les encours sur ces instruments atteignent 42 milliards d'euros à fin 2024, en augmentation de 20 % par rapport à 2023.

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES OBLIGATIONS DURABLES



Source : Ostrum AM, 31/12/2024

CONVICTION

« Financer la transition énergétique et soutenir des projets à impact social et environnemental sont des priorités essentielles. Grâce aux obligations durables, nous avons l'opportunité de canaliser des ressources vers des initiatives concrètes qui répondent aux défis contemporains tout en générant des retours pour les investisseurs. »

Thimotée Pubellier,
Gérant du fonds Ostrum Climate and Social Impact Bond



DÉFINITIONS

OBLIGATIONS VERTES OU « GREEN BONDS »

Les obligations vertes sont des obligations durables qui permettent de financer ou re-financer des projets ciblant la transition énergétique et écologique : énergies renouvelables, efficacité énergétique, prévention et contrôle de la pollution, gestion environnementale durable des ressources naturelles vivantes, utilisation des sols...

OBLIGATIONS SOCIALES OU « SOCIAL BONDS »

Les obligations sociales sont des obligations durables qui financent ou refinancent des projets visant à résoudre ou atténuer des problèmes sociaux clés : infrastructures basiques abordables (eau potable, assainissement...), accès aux services de base (santé, logement, éducation, formation), création d'emplois, sécurité alimentaire, accès au numérique...

OBLIGATIONS DURABLES OU « SUSTAINABILITY BONDS »

Les obligations durables sont des obligations qui financent ou refinancent des projets aux impacts à la fois environnementaux et sociaux. Ces instruments permettent de diversifier le marché, ce qui est un aspect important tant pour les émetteurs que pour les investisseurs.

Les « sustainability bonds » permettent aux émetteurs qui le souhaitent d'identifier clairement des projets environnementaux qui présentent des bénéfices sociaux ou des projets sociaux qui ont des impacts environnementaux positifs.

L'émetteur choisit lui-même de classer son émission en tant que green bonds, social bonds ou sustainability bonds.

OBLIGATIONS LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE OU « SUSTAINABILITY-LINKED BONDS »

Les « sustainability-linked bonds » sont des obligations durables qui financent ou refinancent des besoins généraux d'une entreprise, tout en promouvant ses ambitions en matière de RSE, par un engagement sur des objectifs précis et chiffrés de développement durable à moyen et long terme. L'émission est accompagnée de KPIs [Key Performance Indicators] pour mesurer et suivre les engagements pris.

CONTRIBUER À FAIRE ÉVOLUER LA PLACE FINANCIÈRE

Ostrum AM s'engage résolument à l'échelle de la place financière afin d'accompagner l'évolution du secteur de la gestion d'actifs vers des pratiques plus responsables :

- Nous participons activement à la définition des standards RSE-ISR ;
- Nous nous impliquons dans des initiatives de place spécifiques ;
- Nous mettons en œuvre une politique de risque et de contrôle ESG robuste.



13

initiatives collaboratives ont été mises en œuvre, dont 5 nouvelles en 2024



94 %

des encours des fonds ouverts sont labellisés ISR



100 %

des gérants et analystes ont des objectifs ESG dans leurs objectifs de performance

OBJECTIFS 2025

- Renforcer notre implication dans les initiatives de place ;
- Doter 100% des membres du comité exécutif d'un objectif RSE.

NOUS CONTRIBUONS À CONSTRUIRE LE CADRE D'EXERCICE DE LA FINANCE DURABLE

Au sein des groupes et instances de place, Ostrum AM contribue à construire les standards de l'investisseur responsable et à assurer la diffusion et l'harmonisation des enjeux et des pratiques RSE et ESG.

Ostrum AM est membre des principales instances de place

Nous avons la volonté de participer à la mise au point de normes ESG et de contribuer à en assurer la promotion. C'est pourquoi nous jouons un rôle actif dans les initiatives du secteur qui visent l'amélioration et la normalisation des pratiques d'investissement responsable. À cet effet, nous sommes signataires ou membres de nombreuses instances françaises, européennes et internationales.

En 2024, Ostrum AM a principalement participé à des groupes de travail initiés par trois institutions : l'Association française de la gestion financière (AFG), le Forum pour l'investissement responsable (FIR), ainsi que l'Association internationale des marchés de capitaux (ICMA).

Association française de la gestion financière (AFG)

● Plénière Investissement responsable

La Plénière Investissement responsable regroupe l'ensemble des sociétés de gestion intéressées par les sujets relatifs à la finance durable. L'intégralité des sujets liés à cette thématique sont partagés entre les membres de cette plénière.

● Commission Investissement responsable

La Commission Investissement responsable a pour mission de définir les grandes orientations stratégiques de l'association sur les enjeux de la finance durable. Elle contribue activement à l'élaboration de positions et à la priorisation des sujets clés dans ce domaine, notamment en réponse aux consultations et aux évolutions réglementaires. La Directrice des Transitions Durables d'Ostrum AM est membre permanente de cette commission.

● Groupe de travail Opérationnalisation des plans de transition

Dans la continuité de la rédaction du guide de l'Institut de la finance durable sur l'analyse des plans de transition des entreprises, ce groupe de travail a pour objectif de proposer aux sociétés de gestion des éléments plus opérationnels pour la mise en œuvre de l'analyse des plans de transition, notamment afin de répondre aux exigences réglementaires [Label ISR...].

● Groupe de travail SFDR

Après une revue des différents documents publiés concernant le niveau 2 du règlement SFDR et des travaux sur la définition de l'investissement durable, ce groupe de travail a pour vocation d'affiner la position de l'AFG sur la révision du niveau 1 de SFDR.

● Groupe de travail CSRD — biodiversité

À la suite de la publication par le Groupe consultatif européen sur l'information financière (EFRAG) des projets de normes détaillées de reporting, l'AFG a constitué plusieurs groupes sur les différents thèmes abordés, afin de fournir des commentaires à l'EFRAG. Nous avons tout particulièrement travaillé sur les questions relatives à la biodiversité.

Forum pour l'Investissement Responsable (FIR)

● Commission Dialogue & Engagement

La commission réunit plusieurs fois par an tous les membres qui souhaitent s'impliquer dans les actions d'engagement liées aux émetteurs et menées par la plateforme. La commission alimente la stratégie et l'action de la plateforme d'engagement qui rassemble les activités d'engagement collaboratif menées et soutenues par le FIR visant à influencer positivement le comportement des entreprises sur leurs enjeux ESG. Les activités de la plateforme s'articulent autour de plusieurs grands axes : une campagne annuelle de questions ESG écrites aux assemblées générales de grandes entreprises cotées, des engagements thématiques, des briefs investisseurs autour de controverses ESG et des activités d'engagement pour les entreprises de petites et moyennes capitalisations, menées au sein du « Club SMID ».

● Groupe de travail : Indicateurs Sociaux & Taxonomie

Composé de 50 investisseurs et initié en octobre 2023, ce groupe de travail a pour objectif de réintroduire la question sociale dans l'agenda européen, en particulier en relançant le débat autour du projet de taxonomie sociale. Le groupe de travail concentre ses efforts sur trois parties prenantes essentielles : les travailleurs, les citoyens et les utilisateurs finaux, tout en tenant compte de la complexité des rôles que chacun peut jouer. L'approche adoptée par le groupe est à la fois verticale, en identifiant des secteurs d'activité clés, et horizontale, en explorant des stratégies sociales de transformation dans divers domaines. L'objectif final est de créer un cadre social adaptable aux différents contextes au sein de l'Union européenne. Les travaux du groupe ont permis la publication, en février 2025, d'un rapport intitulé « S'engager pour l'impact social ». Ce rapport propose des indicateurs et un cadre analytique visant à évaluer la contribution sociale des investissements.

Association internationale des marchés de capitaux (ICMA)

Nous sommes membres des Principes de l'International Capital Market Association (ICMA) et participons à plusieurs groupes de travail sur les sujets suivants

- Le reporting d'impact relatif aux projets environnementaux et sociaux financés par les fonds levés via les obligations durables,
- Les pratiques d'émissions des obligations liées au développement durable (sustainability-linked bonds),
- Les activités vertes dites « facilitantes » dans la mesure où elles facilitent l'atteinte d'objectifs environnementaux dans certains secteurs (Green enabling activities).

Ostrum AM participe également à des événements divers sur des sujets liés à la finance responsable en général ou à des thématiques plus précises, comme la taxonomie et la biodiversité.

CONVICTION

« Nous devons être acteur du changement et des transitions à venir, c'est pourquoi il nous paraît primordial de contribuer aux réflexions de place et de participer activement aux groupes de travail sur l'investissement responsable »

Nathalie Beauvir,
Directrice des Transitions Durables



Ostrum AM a pris part à 13 initiatives en 2024 dont 5 nouvelles

NON-DISCLOSURE CAMPAIGN 2024
(INITIÉE PAR LE CDP) **INITIATIVE 2024**

Depuis 2017, l'organisation CDP (anciennement Carbon Disclosure Project) mène la Non-Disclosure Campaign (NDC), une campagne mondiale d'engagement des investisseurs visant à améliorer la transparence environnementale des entreprises. Chaque année, le CDP contacte des milliers d'entreprises n'ayant pas encore divulgué d'informations sur leurs impacts en matière de climat, de forêts et d'eau, en les encourageant à répondre à ses questionnaires. Les investisseurs participants peuvent soit diriger des engagements ciblés, soit co-signer des lettres demandant une meilleure divulgation. En 2024, la campagne du CDP a été soutenue par 288 institutions financières, représentant 29 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion.

ODD : 13, 14, 15

2024 GLOBAL INVESTOR STATEMENT TO GOVERNMENTS ON THE CLIMATE CRISIS
(INITIÉE PAR THE INVESTOR AGENDA) **INITIATIVE 2024**

Chaque année, The Investor Agenda coordonne une déclaration mondiale des investisseurs exhortant les gouvernements à adopter des politiques climatiques ambitieuses alignées sur l'Accord de Paris. Cette initiative appelle à des mesures concrètes pour accélérer la transition vers une économie à zéro émission nette, notamment par la mise en place de prix du carbone, la suppression progressive des subventions aux combustibles fossiles et l'amélioration de la transparence financière sur les risques climatiques. Cette année, la déclaration a été signée par 650 investisseurs, représentant 33 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion.

ODD : 7, 13, 17

DÉCLARATION DU SECTEUR FINANCIER PRIVÉ AUX ÉTATS MEMBRES NÉGOCIANT L'INSTRUMENT INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT (ILBI) POUR METTRE FIN À LA POLLUTION PLASTIQUE **INITIATIVE 2024**

En soutien aux négociations de l'ILBI, cette déclaration du secteur financier privé appelle à des mesures ambitieuses pour lutter contre la pollution plastique. Cette initiative vise à inciter les gouvernements à établir des réglementations claires et contraignantes pour une économie circulaire et une réduction drastique des déchets plastiques. Les investisseurs signataires demandent aux entreprises d'améliorer la transparence sur leurs risques et dépendances liés au plastique, ainsi que d'intégrer des stratégies de réduction et de substitution. En 2024, cette déclaration a été soutenue par 180 institutions financières, représentant plus de 17 200 milliards de dollars d'actifs sous gestion.

ODD : 13, 14, 15

INVESTOR INITIATIVE ON HAZARDOUS CHEMICALS (INITIÉE PAR CHEMSEC) **INITIATIVE 2024**

L'Investor Initiative on Hazardous Chemicals (IIHC) vise à sensibiliser les entreprises aux risques financiers et environnementaux liés aux substances chimiques dangereuses, notamment les PFAS et autres polluants persistants. Les investisseurs participants appellent les entreprises du secteur chimique à accroître leur transparence, à éliminer progressivement les substances toxiques et à développer des alternatives plus sûres. En 2024, cette initiative était soutenue par plus de 70 investisseurs, représentant 18 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion.

ODD : 3, 14, 15

INVESTORS LETTER ON PFAS TO URSULA VON DER LEYEN (INITIÉE PAR CHEMSEC) **INITIATIVE 2024**

Face aux risques environnementaux et sanitaires liés aux PFAS, aussi appelés « polluants éternels », l'ONG suédoise ChemSec a coordonné une lettre ouverte adressée à la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. Cette initiative regroupe des investisseurs demandant une réglementation stricte et une interdiction progressive de ces substances au sein de l'Union européenne. La lettre appelle à une action législative rapide pour protéger la santé publique, limiter les risques financiers pour les entreprises et favoriser le développement d'alternatives sûres. En 2024, cette initiative était soutenue par 60 investisseurs, représentant 20 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion.

ODD : 3, 14, 15

Ces engagements complètent ceux des années précédentes, toujours en cours :

SPRING – PRI

CLIMATE TRANSITION PLAN
RESOLUTION LETTER
- CCLA INVESTMENT
MANAGEMENT, LAPFF

SUPPORT RETAILER
TOBACCO - PELLA FUNDS
MANAGEMENT

TOBACCO FREE FINANCE
PLEDGE - TOBACCO FREE
PORTFOLIOS

INVESTOR COALITION FOR
RESPONSIBLE CARE - UNI
GLOBAL UNION

INVESTOR STATEMENT ON
JOB STANDARDS AND
COMMUNITY IMPACTS
- ICCR

THE 30% CLUB INVESTOR
GROUP FOR THE
PROMOTION OF A BETTER
GENDER DIVERSITY WITHIN
THE SBF 120'S EXECUTIVE
MANAGEMENT TEAMS
- THE 30% CLUB INVESTOR
GROUP

INVESTOR INITIATIVE FOR
SUSTAINABLE FORESTS
(IISF) - PRI, CERES

Pour en savoir plus :

www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#vote-et-engagement

INSTANCES DE PLACES
ET INITIATIVES



CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES DE GESTION RESPONSABLE

Une rémunération liée aux objectifs RSE

Pour l'ensemble des membres du comité exécutif, une partie de leur rémunération variable (10 % en moyenne) est liée à la réalisation d'objectifs définis dans le cadre de la politique RSE d'Ostrum AM.

Au sein des équipes de gestion, la rémunération variable des équipes Recherche crédit et durabilité est indexée sur des objectifs d'intégration ESG et la mise en œuvre de la stratégie de gestion responsable. Des critères spécifiques sont pris en compte dans l'évaluation des gérants et analystes selon leur pôle d'appartenance.

Une clause pour inciter à l'acculturation RSE et ESG, a été ajoutée à notre accord d'intéressement. Cette clause prévoit la réalisation d'au moins une formation RSE de nos collections en e-learning par au moins 30 % de l'effectif. Le taux d'atteinte a été largement dépassé puisqu'il a atteint 65,3 % en 2024.

Une attention particulière accordée à la gestion des risques ESG et au contrôle

En 2024, Ostrum AM a poursuivi la formation des collaborateurs de la Direction des Risques aux enjeux ESG. Les différents piliers ESG ont été plus fortement intégrés dans la gouvernance et la comitologie des risques.

Opérationnellement, le rôle de la Direction des Risques a été renforcé dans la validation en amont du cadre ESG (documentation juridique et de labellisation notamment) et elle a élargi le périmètre de ses contrôles et de ses capacités de suivi. Le déroulé de la feuille de route 2024 s'est inscrit dans la continuité de 2023, à travers notamment l'avancement dans la co-construction du cadre ESG avec l'ensemble des parties prenantes.

Un dispositif de plan de contrôle visant la finance responsable a aussi permis d'améliorer le suivi du risque et le bon respect de la réglementation, ainsi que l'accompagnement des collaborateurs dans la compréhension de cette dernière.

CONVICTION

« L'intégration des critères ESG, et en particulier des enjeux climatiques, est essentielle dans la gestion des risques. En tenant compte de ces facteurs, nous renforçons notre capacité à anticiper les impacts futurs sur nos investissements et à garantir leur résilience face aux défis environnementaux, sociaux et de gouvernance. »

Rémi Ardaillou,
Directeur des risques



PILIER 5

AVOIR UN IMPACT POSITIF SUR NOTRE ÉCOSYSTÈME

Ostrum AM souhaite construire un modèle de développement économique et financier plus durable. À l'image de notre exigence envers les entreprises dans lesquelles nous investissons, nous tenons à être une entreprise au fonctionnement exemplaire.

Nous avons en outre la volonté d'apporter une contribution positive à la société civile. Dans cette perspective, nos collaborateurs jouent un rôle de premier plan dans notre politique sociétale, que ce soit en matière de gestion responsable des ressources, de recyclage, d'éthique de nos pratiques ou encore de mécénat.



Empreinte carbone

8,1t

équivalent CO₂
par ETP¹

- 69 %

de consommation
d'énergie par rapport
à 2019²



Politique du « zéro
objet à usage unique »

31 600

mégots collectés en 2024
soit 15 800 m³ d'eau préservée



OBJECTIF 2025

- Mettre en oeuvre notre nouvelle charte de mobilité durable.

1. Équivalent temps plein. 2. 2019 est utilisée comme année de référence, avant Covid.

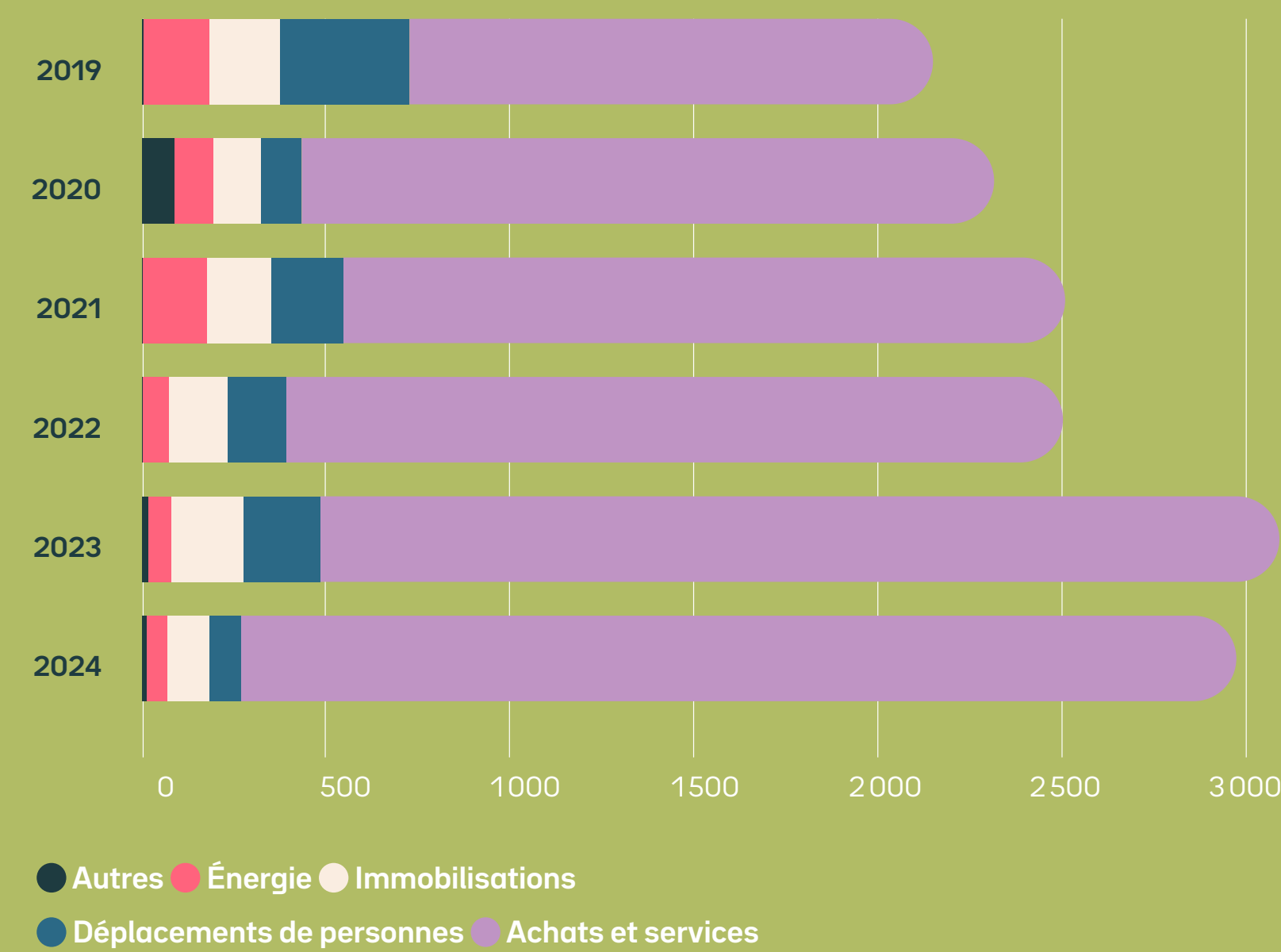
EMPREINTE CARBONE : MESURER, RÉDUIRE ET COMPENSER

Au-delà des initiatives déclinées dans le cadre de notre activité, nous agissons pour réduire notre empreinte carbone liée à notre fonctionnement. Notre démarche, qui vise à maîtriser notre impact environnemental direct, se structure autour de trois axes : mesurer, réduire et compenser.

MESURER Notre bilan carbone 2024

En 2024, notre ratio de tonnes équivalent CO₂ par ETP s'établit à 8,1.

BILAN GES PAR POSTES (TONNES EQU CO₂)



Source : Ostrum AM, 31/12/2024

Si notre bilan carbone est en hausse comparé à 2019, les postes énergie et déplacements de personnes sont en baisse :

- **-69 % pour l'énergie**, grâce notamment au plan de sobriété énergétique et à l'utilisation d'électricité verte ;
- **-76 % pour les déplacements de personnes** du fait de la forte progression du télétravail.

Le montant global de nos émissions n'a que très peu baissé en 2024 par rapport à l'année précédente, du fait du poids croissant des émissions liées aux achats, qui représentent dorénavant 91 % du bilan carbone.



RÉDUIRE

Nous mobiliser autour des enjeux environnementaux

Mobiliser les collaborateurs

De nombreuses initiatives jalonnent l'année et sont l'occasion de sensibiliser les collaborateurs :

- Mai à vélo avec des ateliers de réparation et des challenges ;
- Digital Clean Up Days, avec des fiches de sensibilisation aux bonnes pratiques du numérique responsable et l'organisation d'un escape game de sensibilisation aux enjeux environnementaux du numérique ;
- Semaine européenne de la réduction des déchets : Animations sur le thème de « Manger mieux, gaspiller moins. »

Les collaborateurs ont collectivement un objectif de réalisation d'au moins une formation liée à la RSE dans le cadre de l'accord d'intéressement. Avec un minimum de 35 % de participation, la quote-part de l'intéressement lié à cet objectif est versée intégralement. En 2024, le taux de participation a dépassé les 65 %.

Réduire notre consommation d'énergie

Nous avons mis en place des systèmes d'allumage par détection automatique de présence et de luminosité généralisée. Notre immeuble est équipé de diodes électroluminescentes (LEDs).

S'engager dans une charte des événements et de la communication responsable

En 2024, nous nous sommes engagés à mettre en œuvre des solutions concrètes de réduction de l'empreinte écologique de nos activités liées à nos événements et à notre communication, en nous dotant d'une charte de la communication et des événements responsables. Cette charte définit un cadre et détaille les pratiques vertueuses à appliquer pour garantir un événementiel écoresponsable, ainsi qu'une communication alignée sur nos principes RSE.

Assurer une gestion écologique des immeubles

Les services immobiliers de BPCE, qui assurent le pilotage et la maintenance des installations techniques de l'immeuble utilisé par Ostrum AM, sont certifiés ISO 9001 et ISO 14001. Notre immeuble est en outre certifié :

- NF Bâtiments Tertiaires,
- Démarche HQE¹,
- HPE, Effienergie+,
- BREEAM^{®1}.

Adaptation de notre parc informatique

Nous avons rationalisé depuis plusieurs années notre parc d'impression et généralisé les imprimantes multifonctions.

Prévenir les risques environnementaux et la pollution

Nous appliquons la charte réglementaire et environnementale du Groupe BPCE qui précise les obligations à respecter pour chaque type d'opération d'aménagement ou de rénovation. Elle intègre également des normes relevant de certifications environnementales. Nos collaborateurs chargés du pilotage, de l'exploitation et de la maintenance technique des immeubles sont formés aux enjeux environnementaux et de pollution.

Encadrer nos déplacements

En 2024, nous avons achevé la rédaction d'une charte de la mobilité durable intégrant la politique groupe ainsi que des actions propres à Ostrum AM. Plusieurs mesures ont pour objectif de limiter les trajets en avion : l'avion n'est autorisé que pour les voyages dont l'aller simple est supérieur à 4 h, ou plus de 3 h en cas d'aller-retour dans la même journée. De plus, le nombre de voyages intercontinentaux est limité à deux par an. Par ailleurs, nous incitons les collaborateurs à privilégier les transports à faible impact carbone dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail, grâce au remboursement partiel des abonnements Vélib' et des transports en commun, la mise à disposition d'un parking à vélo et l'organisation de plusieurs ateliers de réparation de vélos dans l'année. Depuis 2024, le groupe BPCE a également mis en place un forfait de mobilité durable. Enfin, lorsqu'un déplacement en taxi est nécessaire, il est désormais obligatoire d'utiliser des taxis hybrides ou électriques.

Poursuite du Plan de sobriété énergétique

Le Groupe BPCE a mis en place un plan de sobriété permettant non seulement de consommer moins mais de consommer mieux. Trois mesures phares du programme consistent en :

- la limitation de la température des locaux à 19° l'hiver et 26° l'été ;
- la sensibilisation des collaborateurs aux écogestes ;
- la fermeture de certains bâtiments lors de certaines périodes de vacances scolaires avec incitation des collaborateurs à télétravailler ou à poser des jours de congés lors de ces fermetures.

1. HQE : Haute Qualité Environnementale — HPE : Haute Performance Énergétique — BREEAM : Building Research Establishment Environmental Assessment Method.

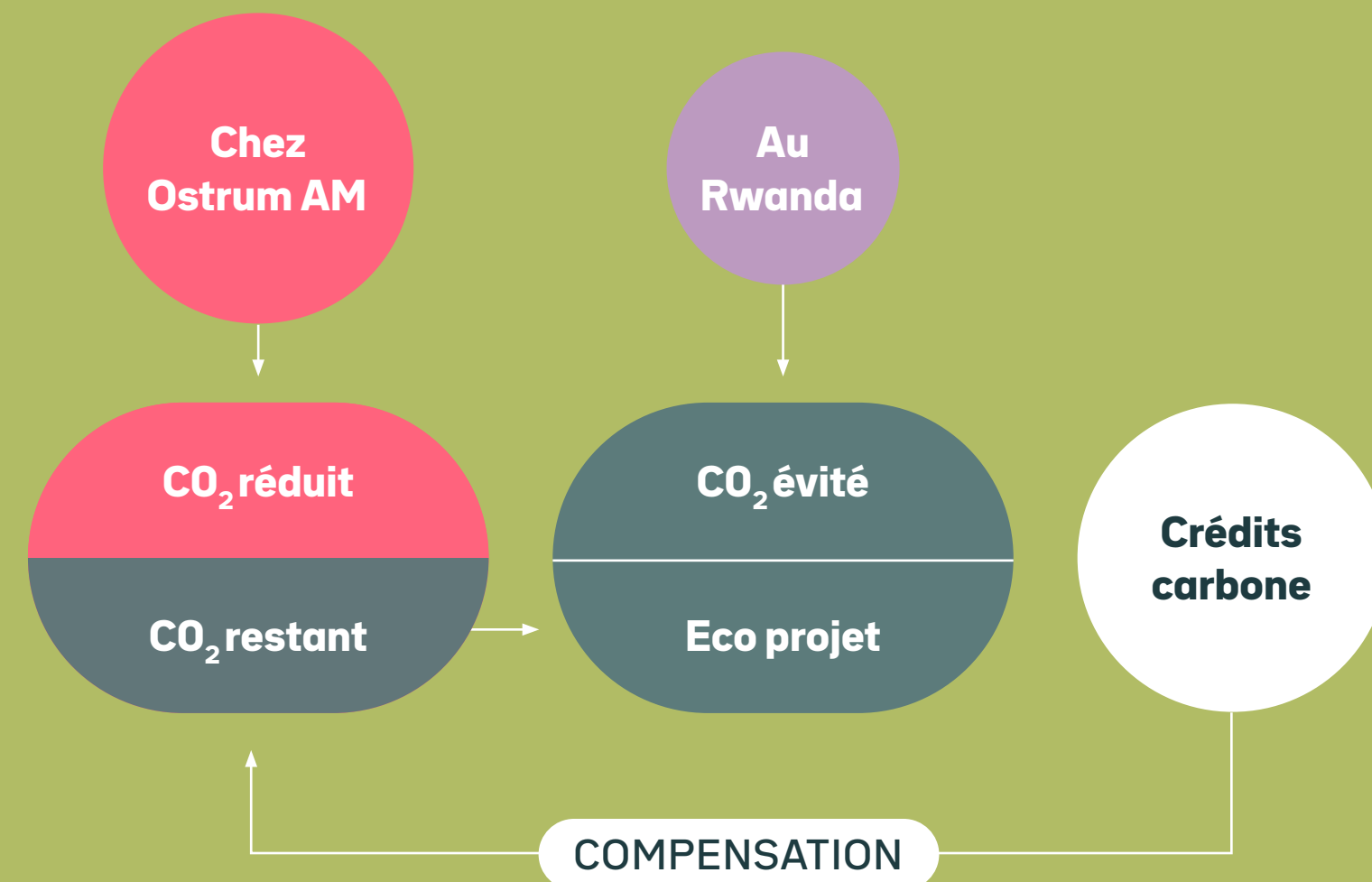
COMPENSER

Contribuer à une neutralité globale

Nous contribuons à la neutralité globale en priorisant les actions de réduction d'utilisation d'énergie. De plus, chaque année depuis 2016, nous compensons 100 % de nos émissions directes de carbone avec notre partenaire EcoAct, leader européen en conseil climat. Afin de compenser nos émissions de 2024, nous avons choisi le projet Canarumwe CleanCookstove mené au Rwanda, qui

consiste à distribuer des fours produits localement aux populations. Ces fours permettent de réduire la consommation de bois et l'exposition aux fumées issues de la combustion. Ce projet permet globalement d'éviter l'émission de 66 385 tonnes de CO₂ par an. Cette approche de la compensation par évitement nous permet d'avoir un effet direct et immédiat sur l'environnement.

EVITER DES ÉMISSIONS DE CARBONE À HAUTEUR DE NOS PROPRES ÉMISSIONS



VALORISER l'énergie produite par notre data center¹

D'une capacité de 3000 m³, le data center Vega héberge une partie des infrastructures informatiques du groupe. Il génère de la chaleur qui est récupérée pour chauffer d'autres installations, plutôt que d'être rejetée dans l'atmosphère. En 2022, nous avons obtenu pour nos deux data centers, Sirius et Vega, l'adhésion au Code de conduite européen des Data Centers. Piloté par la Commission européenne, ce dernier œuvre à améliorer l'efficacité énergétique des centres de données.

1. Centre de données.

MAÎTRISER NOS RESSOURCES ET RECYCLER NOS DÉCHETS

Nous mettons en place de nombreuses initiatives pour inciter nos collaborateurs à utiliser les ressources de manière responsable au quotidien. Le tri et la valorisation de nos déchets figurent également parmi nos priorités.

Renoncer aux objets à usage unique

Engagée en 2020, notre politique de suppression des objets à usage unique avec la mise à disposition de mugs, verres et gourdes et le remplacement des bouteilles plastiques dans les distributeurs à eau, a abouti en 2023 à la suppression totale des contenants à usage unique dans nos cafétérias.

Optimiser notre gestion des déchets

Afin d'optimiser notre gestion des déchets, nous avons systématisé :

- le tri et le recyclage du papier dans les bureaux ;
- le tri et le recyclage des stylos, gobelets, canettes et bouteilles en plastique ;
- la collecte et le traitement des cartouches d'encre usagées et des piles ;
- la récupération des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Collecter les mégots

En 2024, 31600 mégots ont été collectés et valorisés avec la société Cy-clope pour l'ensemble de l'immeuble, soit 15 800 m³ d'eau préservés..

15 800 m³
d'eau préservés
de la pollution
des mégots

ADOPTER UNE POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE

Au-delà de notre charte de la communication responsable, élaborée en grande partie pour réduire notre empreinte carbone, nous appliquons la politique d'achat responsable du Groupe BPCE. Elle vise la sélection de produits et de services plus respectueux de l'environnement, qui apportent des garanties et une valeur ajoutée au niveau social et sociétal.

Le Groupe BPCE est signataire de la charte « Relations fournisseurs et achats responsables ». Communiquée lors des appels d'offres, cette charte impose à nos fournisseurs de respecter certains engagements selon les principes fondamentaux du Pacte mondial des Nations Unies. Ces engagements portent sur :

- les droits de l'homme ;
- les conditions de travail ;
- l'environnement ;
- la lutte contre la corruption.

GARANTIR LE RESPECT DE L'ÉTHIQUE DANS LES AFFAIRES

Élaboré en 2017 par Natixis, le Code de conduite rassemble des règles de bonne conduite et de bonnes pratiques pour assurer le respect de notre éthique professionnelle. Il s'applique non seulement à tous nos collaborateurs, mais aussi aux fournisseurs et partenaires de Natixis, de ses filiales et affiliés.

CODE DE CONDUITE	COMPORTEMENTS ET LIGNES DE CONDUITE CORRESPONDANTES
Être orienté client	● Protéger les intérêts des clients ● Communiquer clairement avec les clients ● Protéger les informations et données des clients ● Traiter les réclamations et autres demandes des clients de manière équitable et avec réactivité
Se comporter de manière éthique	● Respecter les collaborateurs et assurer leur développement personnel ● Faire preuve d'éthique professionnelle ● Assurer l'intégrité des marchés
Agir de manière responsable envers la société	● Agir en cohérence avec les engagements de Natixis en termes de RSE ● Assurer la sécurité financière
Protéger les actifs et la réputation de GFS et du Groupe BPCE	● Protéger les actifs ● Assurer la continuité de l'activité ● Communiquer de manière responsable avec les parties prenantes externes

MÉCÉNAT : CONTRIBUER À LA SOCIÉTÉ CIVILE

Ostrum AM a positionné sa démarche de mécénat comme un véritable projet d'entreprise. Nous donnons la possibilité à tous les collaborateurs de s'investir en contribuant aux actions et événements proposés en faveur de l'association soutenue.

Soutenir la formation et l'éducation

Ostrum AM a redéfini, en 2021, la ligne directrice de son mécénat et décidé de soutenir la diversité et l'inclusion par un meilleur accès à la formation et à l'éducation. Depuis 2023, nous avons entamé un nouveau mécénat avec l'association Article 1. Les collaborateurs peuvent participer à des actions de mentorat ainsi que des présentations de leur métier.



Article 1 œuvre pour une société où l'orientation, la réussite dans les études et l'insertion professionnelle ne dépendent pas des origines sociales, économiques et culturelles. L'association accompagne les jeunes issus des milieux populaires de 15 à 25 ans en proposant notamment des actions de mentorat¹.

1. article-1.eu/

Crédits

Couverture : Amir Saboury/Unsplash ● P.03 : AdobeStock-DR/Ostrum ● P.04 : AdobeStock ● P.05 : Hanson Lu/Unsplash ● P.07 : Ethan Hoover/Unsplash ● P.09 : Bernardo Lorena-DR/Ostrum ● P.10 : DR/Ostrum-IStock ● P.11 : AdobeStock ● P.12 : AdobeStock ● P.14 : GettyImages ● P.15 : AdobeStock-DR/Ostrum ● P.16 : Jose Castillo/Unsplash-AdobeStock ● P.18 : Vadim Velichko/Unsplash ● P.19 : DR/Ostrum-Wengang Zhai/Unsplash ● P.20 : Mathew Schwartz/Unsplash-DR/Ostrum ● P.22 : AdobeStock ● P.23 : Andrea Leopardi/Unsplash ● P.25 : DR/Ostrum ● P.26 : DR/Ostrum-IStock ● P.28 :Yoksel Zok/Unsplash ● P.29 : IStock-DR/Ostrum ● P.31 : DR/Ostrum ● P.32 : Edgar Chaparro/Unsplash ● P.33 : DR/Ostrum-Erlend Ekseth/Unsplash ● P.35 : Safwan Khan/Unsplash ● P.36 : Eduard Delputte/Unsplash ● P.37 : Habranthus/Unsplash ● P.38 : AdobeStock ● P.39 : Christian Lue/Unsplash

Mentions légales

Ostrum Asset Management
Société de gestion de portefeuille agréée par l’Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 du 7 août 2018. Société anonyme au capital de 50 938 997 € - 525 192 753 RCS Paris – TVA : FR 93 525 192 753. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris – www.ostrum.com
Ce document est destiné à tout porteur y compris non professionnel, au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l’autorisation préalable et écrite de Ostrum Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Ostrum Asset Management à partir de sources qu’elle estime fiables. Ostrum Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Ostrum Asset Management. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de [des] l’auteur [s] référencé [s]. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ostrum Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d’une information contenue dans ce document, ni de l’utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d’un OPCVM/FIA ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d’évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie. Nos politiques sectorielles et d’exclusion sont disponibles sur le site d’Ostrum Asset Management : <https://www.ostrum.com/fr/nos-politiques-sectorielles>



www.ostrum.com

Ostrum Asset Management

Société de gestion de portefeuille agréée par l’Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 du 7 août 2018 – Société anonyme au capital de 50 938 997 € - 525 192 753 RCS Paris – TVA : FR 93 525 192 753 – Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris – www.ostrum.com

